



Centre de recherche interuniversitaire de Montréal sur  
l'immigration, l'intégration et la dynamique urbaine

Publication IM – n° 23

# **L'enseignement de la religion à l'école après la loi 118**

## ***Enquête auprès des leaders religieux***

Micheline Milot,  
Département de sociologie  
Université du Québec à Montréal

Avec la collaboration de

Fernand Ouellet,  
Faculté de théologie, d'éthique et de philosophie  
Université de Sherbrooke

Janvier 2004

ISBN 978-2-922937-10-7

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2006

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Canada, 2006

## Table des matières

<b>Introduction .....</b>	<b>3</b>
<b>Chapitre 1 - Problématique de la recherche, méthodologie et échantillon .....</b>	<b>5</b>
1 - Contexte institutionnel et politique qui justifie la recherche .....	5
2 - Objectifs de la recherche.....	6
3 - Les entrevues réalisées.....	8
4 - Régions où ont été réalisées les entrevues .....	8
5 - La langue utilisée pendant les entrevues.....	9
6 - Échantillon et sélection des répondants .....	9
7 - Méthode utilisée pour l'analyse .....	10
8 - Étapes de la réalisation de l'enquête : mai – novembre 2003 .....	11
9 - Codification des entrevues.....	12
<b>Chapitre 2 - La perception des changements apportés par la Loi 118 .....</b>	<b>14</b>
1 - La perception des catholiques et des protestants .....	14
2 - La perception des leaders des groupes non catholiques et non protestants .....	16
3 - Le rôle de la famille et de la communauté religieuse en ce qui a trait à l'enseignement religieux.....	16

<b>Chapitre 3 - Les attentes des leaders religieux par rapport à l'école .....</b>	<b>23</b>
1 - Le rôle de l'école face à la religion .....	23
2 - La perception de l'enseignement religieux dispensé actuellement dans les écoles.....	24
3 - Le rôle de l'école par rapport à la transmission des valeurs .....	27
4 - Les objectifs de l'enseignement de la religion à l'école .....	32
a) Approfondir sa compréhension de sa propre tradition religieuse .....	34
b) La connaissance des autres religions.....	36
c) Aider les enfants à aborder les questions du sens à la vie, former le jugement moral et aborder les grandes questions éthiques de notre époque.....	378
 <b>Chapitre 4 – La gestion de la diversité religieuse à l'école .....</b>	<b>40</b>
1 - Le système actuel d'options : de l'accommodation à l'insatisfaction profonde .....	40
2 - Le régime d'options, un impact néfaste pour l'apprentissage du vivre-ensemble.....	45
3 - La place de la diversité religieuse à l'école aujourd'hui : l'enjeu des identités.....	47
a) La place de «l'identité chrétienne».....	47
b) La place des différentes identités religieuses .....	50
4 - La question juridique et l'aménagement souhaitable de l'enseignement religieux à l'école.....	51
a) L'article 41 de la Charte des droits et liberté .....	51
b) La dérogation aux Chartes des droits .....	54
5 - L'aménagement de l'enseignement de la religion qui paraît le plus souhaitable.....	56
 <b>Conclusion.....</b>	<b>62</b>
 <b>ANNEXE I - Canevas d'entrevue .....</b>	<b>63</b>
Questionnaire leaders religieux.....	63
 <b>ANNEXE II - Documents présentés aux participants.....</b>	<b>69</b>

## Introduction

Cette recherche s'intéresse à l'opinion des leaders religieux concernant l'aménagement de l'enseignement moral et religieux à l'école, après les modifications qu'a apportées la *Loi modifiant diverses dispositions législatives dans le secteur de l'éducation concernant la confessionnalité* (ci-après : Loi 118), adoptée le 14 juin 2000 et entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2000. Une décision politique devra être prise en 2005 concernant le renouvellement ou non la clause dérogatoire aux Chartes des droits et libertés (clause qui permet le maintien des seuls enseignements religieux catholique et protestant dans les écoles du Québec), perspective qui rend d'autant plus pertinente la recherche auprès des personnes concernées par la problématique de l'enseignement la religion.

Cette recherche a été menée par deux chercheurs rattachés au Centre Immigration et Métropoles de l'Université de Montréal (IM), Micheline Milot (membre du volet Citoyenneté, culture et climat social) et Fernand Ouellet (membre du volet Éducation et formation). Le Centre IM favorise les recherches en collaboration avec des partenaires sociaux tout particulièrement concernés par les problématiques du Centre. Cette étude a été réalisée en partenariat avec le Conseil des relations interculturelles qui a assuré la majeure partie du soutien financier de cette recherche<sup>1</sup>.

La réalisation concrète de cette recherche n'aurait pas été possible sans le travail exceptionnel d'une équipe composée de plusieurs étudiants gradués et d'un chercheur autonome qui ont tous accompli une tâche exigeante avec rigueur, célérité et professionnalisme. Nous tenons non seulement à souligner la qualité de leur apport, mais également à leur exprimer notre admiration pour le travail qu'ils ont accompli. C'est dans un climat serein et très agréable que se sont déroulées toutes les étapes de la recherche. Nous les remercions tous sincèrement.

Ont réalisé des entrevues et participé à l'analyse :

Patrick Cimoné (maîtrise en sociologie, UQAM)

---

<sup>1</sup> Une étude complémentaire, portant sur le même thème, a été effectuée auprès des parents, des personnels enseignant et de direction d'établissement, en partenariat avec deux organismes du ministère de l'Éducation du Québec : le Secrétariat aux affaires religieuses et la Direction des services aux communautés culturelles et de l'école montréalaise. Elle fait l'objet d'un rapport d'analyse distinct *L'enseignement de la religion à l'école après la Loi 118, Enquête auprès des parents, des enseignants et des directeurs d'établissement*, Montréal, Immigration et métropoles, 2004.

Ali Daher (sociologue, chercheur autonome)

Lorraine Derocher (maîtrise en Sciences humaines des religions, Université de Sherbrooke)

Alexandre Dupuis (maîtrise en sociologie, UQAM)

Michèle Poupore (maîtrise en Sciences humaines des religions, Université de Sherbrooke)

Caroline Renaud (maîtrise en sociologie, UQAM)

Daniel Sincu (maîtrise en sociologie, UQAM)

Le chapitre I présente la problématique de la recherche et les éléments de méthodologie. Les chapitres II, III et IV présentent l'analyse des entrevues effectuées. Une brève conclusion reprend les principaux points qui se dégagent des analyses, mais de manière non exhaustive.

\*\*\*

On trouve, en annexes, le questionnaire qui a été utilisé et les documents présentés aux personnes invitées à participer à l'entrevue.

Nous remercions Caroline Renaud qui a assuré la première version intégrée de l'analyse et la mise en forme finale du document. Lorraine Derocher veillé à la relecture finale du document.

Enfin, nous adressons nos remerciements à toutes les personnes qui ont accepté notre invitation à participer à cette recherche, en nous accordant quelques heures de leur temps.

Micheline Milot  
Département de sociologie  
Université du Québec à Montréal

Fernand Ouellet  
Faculté de théologie, d'éthique et de philosophie  
Université de Sherbrooke

## **Chapitre 1 - Problématique de la recherche, méthodologie et échantillon**

### **1 - Contexte institutionnel et politique qui justifie la recherche**

La question de la place de la religion à l'école a suscité un large débat dans la société québécoise suite à l'abolition des dispositions constitutionnelles qui empêchaient le Québec de restructurer le système scolaire sur une base non confessionnelle. La publication du rapport *Laïcité et religions* en 1999 et le débat en commission parlementaire ont conduit à une polarisation entre deux approches : une approche communautarienne qui voulait qu'on étende à l'ensemble des groupes religieux la possibilité d'offrir des services confessionnels et une approche où l'État remet aux divers groupes religieux tout ce qui touche à l'initiation à une confession religieuse particulière pour ne conserver à l'école que les éléments de culture religieuse et de réflexion éthique pertinents dans l'éducation du futur citoyen. Dans sa décision annoncée le 10 mai 2000, le ministre de l'Éducation a rejeté la conception communautarienne. Toutes les écoles publiques du Québec sont communes et ouvertes. Elles se définissent en fonction d'un quartier ou d'un village et sont au service de tous les enfants d'un territoire. Ces écoles sont sans statut confessionnel. C'est le projet éducatif de l'école, élaboré avec la participation des parents, qui véhicule les valeurs du milieu. Il ne peut y avoir d'écoles publiques à projet particulier de nature religieuse.

Les structures confessionnelles d'encadrement de la place de la religion à l'école ont été abolies. Le Comité catholique et le Comité protestant du Conseil supérieur de l'éducation sont remplacés par un Comité sur les affaires religieuses qui conseille le ministre de l'Éducation sur toute question relative à la place de la religion à l'école et sur l'impact de l'évolution socio-religieuse du Québec sur l'éducation religieuse. Il assure également l'interface avec les Églises, approuve les contenus confessionnels des programmes d'enseignement religieux catholique, protestant et œcuménique et donne son avis sur les aspects religieux des programmes d'éthique et de culture religieuse. Le service d'animation pastorale est remplacé par un service commun d'animation spirituelle et d'engagement communautaire.

Toutefois, dans le compromis «pragmatique» retenu par le ministre de l'Éducation, si l'école est déconfessionnalisée, l'enseignement religieux ne l'est pas. Les enseignements confessionnels catholique et protestant ont été maintenus au niveau primaire et «on continuera d'offrir aux parents des élèves le libre choix entre l'enseignement moral et l'enseignement religieux

confessionnel». Les enseignements confessionnels catholique et protestant continueront également d'être offerts au premier cycle du secondaire, mais les écoles auront la possibilité de le remplacer par «un programme d'études local d'éthique et de culture religieuse ou un programme d'études local à caractère œcuménique sur les traditions chrétiennes». Au 2<sup>e</sup> cycle du secondaire, tous les élèves devront suivre un cours «d'éthique et de culture religieuse». Cependant, comme au niveau primaire, le nombre de périodes obligatoires pour cet enseignement a été réduit de moitié.

Le privilège accordé aux traditions catholique et protestante en ce qui concerne l'enseignement religieux à l'école exige une dérogation aux Chartes canadienne et québécoise des droits et libertés.

## **2 - Objectifs de la recherche**

Nous avons demandé à quelques leaders religieux de nous faire part de leurs commentaires sur la place de la religion à l'école au Québec depuis les changements provoqués par la Loi 118. Nous avons voulu plus précisément recueillir leurs propos sur quatre grands points :

- 1) Comment perçoivent-ils l'école et ses changements depuis l'adoption de la Loi 118?
- 2) Comment distinguent-ils leur rôle de celui de l'école et de la famille par rapport à la religion?
- 3) Quelles sont leurs attentes de l'école pour ce qui est de l'enseignement de la religion et de l'aménagement de ces cours?
- 4) Quelle est leur position sur la façon dont l'école s'ajuste à la diversité religieuse? Les enfants de leur communauté devraient-ils être séparés des autres élèves dans l'école publique lorsqu'il est question de religion?

Il est important de distinguer la perception des changements apportés par la Loi 118 par les leaders religieux catholiques et protestants de celle des leaders des groupes religieux minoritaires car les traditions catholique et protestantes conservent, en matière d'enseignement religieux, des privilèges dont ne bénéficient pas les autres traditions. Nous avons tenu compte de cette différence dans le choix des répondants et dans l'analyse.

Cinq thèmes principaux ont été abordés dans les entrevues afin de tenter de répondre à ces questions:

- 1 – Connaissance et perception des changements apportés par la Loi 118
  - la déconfectionnalisation des écoles
  - l'enseignement religieux
  
- 2 – L'enseignement moral et religieux : gestion de la diversité des demandes et impact sur le «vivre ensemble» dans l'école
  - l'école peut-elle répondre aux demandes des parents et des élèves en ce qui concerne le choix légal entre enseignement moral et religieux?
  - perception des différents acteurs sur cet aménagement, son impact, ses effets sociaux, notamment sur les groupes d'élèves dans l'école.
  
- 3 – Le rôle de l'école par rapport aux valeurs (morales, sociales et religieuses)
  - mission éducative spécifique de l'école relativement à la famille, aux organisations religieuses.
  - Adéquation entre le régime d'option actuel (entre enseignement religieux catholique, protestant et enseignement moral) et la perception de la mission éducative de l'école et au regard de l'intégration de la diversité ethno-religieuse.
  
- 4 – Préférences quant au type d'enseignement religieux souhaitable dans l'école.
  
- 5 – La question juridique
  - le droit des parents à une éducation «conforme à leurs convictions».
  - le recours à la clause dérogatoire.

Pendant le déroulement de l'entrevue, les répondants étaient invités à exprimer par écrit, sur des tableaux comportant une échelle d'importance ou un degré d'accord, leurs préférences, par exemple sur les objectifs d'un enseignement des religions ou sur les types d'aménagements possibles de cet enseignement à l'école. L'interviewer leur demandait ensuite de commenter leurs choix. Cette technique a permis aux répondants d'avoir un temps de réflexion et de délibération, ce qui a amené plusieurs d'entre eux à modifier leur point de vue entre le début et la fin de l'entrevue. Celle-ci était en effet conçue de manière à permettre une telle délibération. Nous leur demandions d'abord d'exprimer leur opinion sur les aménagements actuels de l'école, ensuite d'indiquer et de commenter leurs préférences concernant diverses possibilités d'aménagements (ce qui leur permettait alors d'expliquer pourquoi ils adoptaient tel point de vue plutôt qu'un autre) et enfin, de nous soumettre leur propre choix au regard des dispositions



juridiques actuelles (élément qui s'ajoutait à la réflexion et qui était susceptible d'ouvrir sur une délibération plus large, voire modifier leurs opinions émises précédemment).

### **3 - Les entrevues réalisées**

Le nombre d'entrevues prévu au devis officiel présenté en avril 2003 était de 12 au total. Nous avons augmenté ce nombre à 21, réalisant des entrevues avec plusieurs leaders d'une même tradition religieuse afin de respecter la diversité interne de chacune. Deux raisons, l'une méthodologique et l'autre technique, justifient cette augmentation.

D'abord méthodologiquement, même s'il s'agit d'une enquête qualitative, sans prétention de «représentativité» comme dans le cas des enquêtes de type quantitatif, nous avons veillé à ce qu'il y ait le plus de familles religieuses ou spirituelles possibles rejointes par l'enquête et à diversifier les écoles de pensée au sein de chacune, dans la mesure du possible. Il s'agissait pour nous d'une précaution méthodologique nécessaire sur un sujet aussi délicat.

Afin de nous permettre de réaliser davantage d'entrevues avec le même budget, nous avons construit le questionnaire et conçu le mode d'entrée des données de manière à faciliter et accélérer au maximum la transcription *in extenso* de toutes les entrevues. Nous sommes donc très fiers d'avoir en main un corpus qui est très riche et reflète une très bonne diversité de points de vue.

Nous avons veillé à avoir un nombre sensiblement égal de leaders de confessions catholique ou protestante, et de leaders d'autres confessions.

### **4 - Régions où ont été réalisées les entrevues**

Nous avons visé à trouver des répondants dans le plus de régions possible mais les milieux pluralistes de la région de Montréal sont davantage représentés dans l'échantillon des leaders. Cela est dû au fait que la majorité des leaders de confessions autres que catholique ou protestante se retrouvent, en grande majorité, dans la région montréalaise.

#### **Laurentides**

#### **Laval**

**Longueuil-Rive Sud**  
**Montérégie**  
**Montréal**

**5 - La langue utilisée pendant les entrevues**

Les entrevues se sont déroulées dans la langue la plus usuelle pour le répondant. Un tiers des entrevues s’est déroulé en français, un autre tiers en anglais et les autres en arabe ou en roumain.

**6 - Échantillon et sélection des répondants**

Vingt-et-un leaders religieux ont accepté notre invitation à participer à cette recherche. Nous avons inclus quelques animateurs à la vie spirituelle et communautaire, de même que des personnes chargées de l’enseignement catéchétique en dehors des structures scolaires. Il nous apparaissait que leur point de vue pouvait aussi apporter un éclairage intéressant. Ont décliné notre invitation : les Témoins de Jéhovah, les leaders juifs orthodoxes, bouddhistes et hindous (plus d’un leader a été approché dans chaque groupe). Les premiers, sans raison officielle, les trois autres, parce que la question de la religion à l’école «publique» n’apparaissait pas importante, du moins pour ceux que nous avons pu contacter ou qui ont retourné nos appels. Voici la répartition des leaders religieux, selon les différentes familles :

<i>Chrétiens catholiques</i>	2 prêtres catholiques	2 animateurs vie spirituelle/ <u>écoles</u> 2 animateurs de pastorale en <u>paroisse</u> dispensant une catéchèse
<i>Chrétiens protestants</i>	2 pasteurs protestants de grandes Églises (Église Unie et Anglicane)	2 pasteurs de petites dénominations (évangéliste et baptiste)
<i>Chrétiens orthodoxes</i>	4 leaders de l’Église orthodoxe (4 origines ethniques différentes)	
<i>Musulmans</i>	3 leaders de famille et d’origine ethnique différentes (chiite, sunnite, alaouite)	
<i>Juif</i>	2 rabbins	
<i>Sikh</i>	1 leader	
<i>Autochtone</i>	1 leader spirituel	

La grande majorité des leaders interviewés sont des hommes (19). Deux femmes, animatrices de pastorale, ont elles-mêmes sollicité une entrevue auprès de nous. L'entrevue s'est déroulée en présence des deux personnes.

Dans le cadre d'une recherche qualitative, les procédés pour avoir accès à des personnes qui acceptent d'être interviewés sont généralement diversifiés, ce qui fut le cas dans cette enquête.

À partir des coordonnées officielles des organisations religieuses telles qu'elles sont disponibles dans différentes documentations, nous avons constitué une banque de plus de 50 personnes. Certaines organisations, comme nous l'avons mentionné précédemment, ont décliné notre invitation, d'autres ont annulé suite à la prise de rendez-vous pour raison d'horaire surchargé.

Le premier contact avec les interviewés pressentis a été fait par téléphone. L'invitation à participer à l'enquête était la même pour tous : description du but de l'enquête, identification des chercheurs responsables et thématiques abordées lors de l'entretien. Les personnes qui le souhaitaient pouvaient, préalablement à leur acceptation, recevoir une lettre officielle (par télécopie, en général) signée par les chercheurs, de même que la liste des thématiques qui seraient abordées lors de l'entrevue (voir annexe 2).

Lors des entrevues, nous avons veillé à recueillir toutes les informations sociographiques habituellement retenues dans une enquête. Par exemple, l'âge de la personne, le nombre d'années vécues au Québec, le cas échéant, etc. On retrouve à la fin du questionnaire présenté dans l'annexe I l'ensemble de ces données. Toutefois, toutes ces variables n'ont pas été retenues comme variables discriminantes lors de l'analyse, car elles ne sont pas apparues comme des éléments permettant d'établir des différences significatives entre les répondants, compte tenu du petit nombre de répondants dans chaque groupe religieux. Elles pourraient néanmoins s'avérer plus pertinentes dans le cadre d'une large enquête quantitative.

## **7 - Méthode utilisée pour l'analyse**

Nous avons utilisé pour l'analyse la méthode de la théorie empiriquement fondée (*Grounded theory*<sup>2</sup>) de l'École de Chicago, familière aux chercheurs et aux assistants. Cette méthode est particulièrement appropriée quand il s'agit d'effectuer et d'analyser des entrevues auprès

---

<sup>2</sup> M. Milot, *Une religion à transmettre? Le choix des parents*, Sainte-Foy, P.U.L. 1991, ch. 2; B. Glaser et A. Strauss, *The Discovery of Grounded Theory*, Chicago, Aldine Publishing Company, 1967.

d'acteurs de terrain, en vue de réfléchir ou de repenser des modes de gestion ou des politiques publiques. Bien que le but de l'enquête n'était pas ici de construire une théorie mais de rendre compte des opinions des individus concernés, la méthode d'analyse n'en était pas moins pertinente. Il s'agissait de procéder à une analyse de chaque entrevue à partir de catégories *substantives*, c'est-à-dire proches des termes mêmes utilisés par les répondants. Ensuite, par recoupements entre les entrevues, il est possible de construire des catégories plus *formelles* qui permettent de rendre compte de manière plus générale des tendances, de comparer les résultats et de formuler une synthèse.

### **8 - Étapes de la réalisation de l'enquête : mai – novembre 2003**

Les pré-tests ont eu lieu entre la fin avril et la mi-mai. Une réunion de présentation de la recherche et de préparation des assistants a été tenue le jeudi 1<sup>er</sup> mai 2003, en présence des partenaires impliqués dans le projet. Nous avons pu prendre connaissance des prétests et les partenaires ont pu apporter des suggestions d'amélioration des questionnaires. Après les réajustements nécessaires, les entrevues ont été effectuées de la mi-mai à la mi-juillet. Les transcriptions *in extenso* ont été faites en août. Le travail d'analyse s'est déroulé en septembre et octobre. Enfin, la rédaction du rapport préliminaire a été faite en novembre. Un rapport d'étape avait été remis au Conseil des relations interculturelles à la mi-septembre.

Les assistants de recherche ont assuré la réalisation des entrevues et la plupart d'entre eux ont participé directement au codage des entrevues et à l'analyse. En outre, chaque assistant a effectué des entrevues auprès de toutes les catégories de répondants. Les assistants bilingues ou trilingues qui effectuaient une entrevue dans une autre langue que le français assuraient la traduction en français de l'entrevue.

L'analyse finale et la rédaction du rapport ont été effectuées en décembre 2003 et en janvier 2004.

## 9 - Codification des entrevues

Les indications nominatives ou susceptibles de permettre l'identification d'une école ont été enlevées. Une codification uniforme a été utilisée pour toutes les citations. Les codes utilisés sont :

Mtl = Montréal

Ville = les grandes agglomérations, sauf Montréal : Québec, Sherbrooke, Laval, Longueuil

Mun. = les petites villes, les municipalités

P. = milieu pluraliste

H. = milieu homogène

L'appartenance religieuse du leader apparaît telle qu'elle nous a été déclarée par la personne interviewée.

Exemple :

**(Catholique, Mun. H.)**: il s'agit d'un **leader catholique**, dans une municipalité ou une petite ville, en milieu homogène.

Il est important de noter que deux personnes peuvent être identifiées par le même code (puisque nous avons, par exemple, plusieurs leaders orthodoxes, catholiques ou musulmans), nous avons alors ajouté un «a» ou un «b» pour indiquer qu'il ne s'agit pas des mêmes leaders. Nous avons identifié le mieux possible la famille spirituelle de chaque leader au sein d'une même confession, ou encore, l'origine ethnique, quand le leader se définissait lui-même par cette qualification supplémentaire (par exemple, un leader orthodoxe roumain, ou un leader orthodoxe grec).

Pour la publication des résultats de notre analyse, nous avons fait le choix de présenter **le plus de citations possible tirées des entrevues**. D'abord parce que les enquêtes qualitatives en ce domaine sont assez rares, et ensuite, pour vraiment donner la parole à toutes ces personnes qui nous ont aimablement consacré leur temps pour exprimer leur point de vue et partager leur expérience avec nous.

\*\*\*

Enfin, les citations qui sont reproduites proviennent, comme dans toute entrevue, du langage parlé. Nous avons veillé à les transcrire en langue écrite, mais le lecteur excusera les quelques aspérités de langage qui sont encore évidentes.

## Chapitre 2 - La perception des changements apportés par la Loi 118

Quelle perception et quelle connaissance de la place de la religion dans les écoles les leaders de différentes communautés ont-ils depuis les changements apportés par la Loi 118?

### 1 - La perception des catholiques et des protestants

Les responsables religieux catholiques et protestants semblent être tous au courant de l'entrée en vigueur de la Loi 118. Cependant, la compréhension de l'impact réel de la loi n'est pas toujours très précise. Les leaders catholiques s'expriment en termes flous et semblent manquer d'information. De plus, la définition de la loi ne semble pas être la même pour tous. Certains parlent de l'abolition totale du cours d'enseignement religieux et d'autres annoncent le remplacement de ces cours par un cours qui aborderait les différentes religions.

*(...) c'est qu'il n'y a plus d'animation pastorale à l'élémentaire et que, à partir de septembre 2005, il n'y aura plus d'enseignement religieux catholique au primaire. (...) j'ai cru comprendre qu'il y aurait un cours qui informerait sur la culture religieuse en général. (Catholique, MUN., H.)*

*J'ai entendu dire qu'on ne va pas supprimer à 100 % l'enseignement religieux mais on va donner quelques connaissances assez générales sur l'ensemble des religions sans que la personne qui intervient s'engage personnellement dans ce qu'elle dit. Elle donnera des informations sur différentes religions... (Catholique-b, MUN., H.)*

*J'ai compris que maintenant il n'y avait plus d'enseignement religieux « cathéchisien » (...) Donc, ce que j'en sais, c'est cela ... c'est ouvert à plusieurs religions, les bouddhistes, les musulmans... . (Catholique-c, MUN., H.)*

Les leaders protestants semblent plus au fait que la loi a provoqué des changements et des bouleversements dans les «grandes Églises». L'arrivée de cette loi est perçue comme un choc, comme une démarche difficile à vivre vers la laïcité puisque les écoles ont perdu leur statut confessionnel.

*Je sais que pour nous, protestants évangéliques, cela voulait dire qu'une bonne demi-douzaine, sinon plus, peut-être une dizaine d'écoles à travers la province devaient cesser leurs opérations dans des conditions déchirantes. À Québec, à Chicoutimi, à Granby, malgré toutes les représentations légales, on*

*ne peut rien n'y faire. La marche vers la laïcité est instoppable. (Protestant Évangéliste, MTL., H.)*

Les leaders protestants appartenant aux grandes Églises semblent moins inquiets ou troublés par les changements.

*Eh bien! Je crois que c'était différent, car avant c'était clairement confessionnel. Si tu étais dans une école catholique romaine, tu savais qu'il y avait certaines morales et certains points de vue religieux qui y étaient soutenus (...). Peut-être que cela était un peu plus différent du côté protestant, car l'école était beaucoup moins confessionnelle et plus multiculturelle que du côté catholique. Voilà en tant que différence. (Protestant Église-Unie, MTL., P.)*

En général, les leaders chrétiens supposent que les projets éducatifs des écoles ne sont plus imprégnés par la religion chrétienne, bien que certaines valeurs héritées de celle-ci puissent encore être présentes. Lorsqu'ils parlent de la place du religieux dans les écoles, la majorité de ces répondants se réfèrent au passé. Selon eux, *avant* la Loi 118, le prêtre ou le pasteur occupaient une place particulière à l'école et l'enseignant pouvait enseigner la Bible selon ses convictions. Aujourd'hui, ils n'ont plus accès aux écoles. Quant aux enseignants, lorsqu'ils dispensent ces cours, ils le font souvent par obligation et non vraiment par conviction. Tout cela fait que la religion n'imprègne plus les projets éducatifs des écoles. La nostalgie de ce passé religieux demeure présente dans certains commentaires.

*Dans les écoles, il n'y a plus grand chose. Déjà, depuis 1984, il y avait une animation pastorale qui n'était plus de l'enseignement vraiment ou de la catéchèse. Maintenant, nous avons bien compris depuis 2000, que c'est à nous de prendre ça en mains. (Catholique-b, MUN., H.)*

*La religion a été marginalisée dans l'esprit des gens, et puis dans celui du gouvernement. Ensuite, la plupart des gens ont séparé l'Église et l'État, ce qui est un vieux concept, et à partir de là, le système de valeurs qui structurait la société a été banalisé aussi. (...) Et même comme Église nous devons nous impliquer dans la vie des gens bien différemment que nous l'avons fait par le passé (...) Toutes les valeurs sont bonnes mais le volet religion, relation avec un Dieu vivant présent, ça n'existe plus ça, pas au sein des écoles. (...) La plupart des animateurs sont plus ou moins eux-mêmes des hommes et des femmes d'une certaine foi. (Union Baptiste, MTL., P.)*

*Et puis, j'ai assumé qu'il valait mieux que cette religion ne soit pas enseignée plutôt que d'être mal enseignée par quelqu'un qui n'y croit pas. Je pense qu'on*



*rejoint sur ce point ceux qui veulent déconfessionnaliser les écoles. (Protestant Évangéliste, MTL., H.)*

*Mais de penser que l'Église d'aujourd'hui a un impact dans les milieux scolaires, nous aimerions cela mais ce n'est pas évident. (Union Baptiste, MTL., P.)*

## **2 - La perception des leaders des groupes non catholiques et non protestants**

Selon les leaders juifs et musulmans, la déconfessionnalisation des écoles n'a entraîné que des changements marginaux, bien que la laïcisation des structures soit toujours soulignée dans leurs propos. Le climat de l'école reste encore marqué par le christianisme, surtout à cause de la présence de l'enseignement religieux catholique et protestant malgré les modifications apportées par la loi. Leur tradition religieuse n'a toujours pas de place à l'école.

*Il n'y a plus de confession dans les écoles. Nous avons des écoles publiques pour tout le monde, selon la langue parlée. On a l'opportunité d'avoir des professeurs de morale et de religion dans les écoles, tout comme dans le passé, mais leurs tâches sont quelque peu différentes depuis que l'on a laissé tomber les conseils scolaires confessionnels. (Juif, MTL., P.)*

*Non, c'est la même chose. Il n'y a qu'une différence marginale. Avant, l'école catholique n'acceptait pas [d'élèves] non catholiques. Mais maintenant, les écoles ne sont plus confessionnelles et c'est basé sur la langue. Alors, il y a une certaine différence, mais la culture religieuse de l'école n'a pas changé. (Sikh, MTL., P.)*

Quelques leaders musulmans ne savaient rien des changements apportés par la Loi 118.

*Non, je n'étais pas au courant et je n'ai aucune idée de la Loi 118, mais j'en prends connaissance par vous en ce moment! (Musulman, sunnite, MTL., P.)*

*Je n'ai aucune idée. (Musulman, alaouite, MTL., P.)*

## **3 - Le rôle de la famille et de la communauté religieuse en ce qui a trait à l'enseignement religieux**

### *La famille*

La question de l'enseignement de la religion aux enfants ne concerne pas seulement les écoles et les Églises. L'éducation morale et spirituelle des enfants touche aussi à des valeurs familiales et

aux traditions des divers groupes religieux. C'est pourquoi tous les leaders des groupes religieux minoritaires soulignent que la famille a un rôle central à jouer sur ces questions de l'enseignement religieux et sur tout ce qui concerne l'éducation de leur enfant. Ils devraient donc être consultés sur tout ce qui traite de ce type d'éducation. En fait, ils sont tous d'avis que ce n'est pas le rôle de l'école de s'occuper de religion mais que ce rôle revient plutôt aux familles et aux organisations religieuses de manière complémentaire.

*Je ne crois pas que c'est le travail du système scolaire mais celui de la communauté d'avoir et d'enseigner sa propre tradition religieuse. Je crois que c'est le travail de la famille et de l'Église. (Juif-b, MTL., P.)*

*Je crois que cela est moins important parce que ce n'est pas la responsabilité de l'école d'enseigner ma tradition religieuse. C'est la responsabilité de ma famille, et c'est la responsabilité de ma communauté. Mais pourquoi devrais-je laisser quelqu'un qui va...qui est n'importe qui, enseigner le judaïsme? Cela ne fait aucun sens! Alors, ceci est ma responsabilité, c'est la responsabilité de ma communauté.. (Juif-a, MTL., P.)*

*Encore une fois, ceci devrait être fait dans la famille ou à l'église et non à l'école. (Sikh, MTL. P.)*

*Quel devrait être le rôle de la famille? Eh bien, celui-ci devrait être central. Le rôle de la famille devrait être central dans toutes les questions qui ont trait à l'éducation, car après tout, le système ne le fait qu'au nom des parents. (Anglican, MTL., P.)*

*La famille assume principalement la responsabilité de l'éducation religieuse. (Église-Unie, MTL., P.)*

*La famille, si elle est religieuse, vit pour la religion. Alors, son rôle est de donner à l'enfant un modèle de ce que c'est la vie religieuse. En dehors de la façon de vivre la religion, l'école peut donner certains enseignements et des explications sur l'importance de certaines valeurs et sur les raisons qui poussent certaines traditions à croire en d'autres choses. (Juif-b, MTL. P.)*

*La famille est le noyau de toutes les valeurs religieuses et elles doivent être respectées comme telles. Et c'est exactement ce que l'école devrait faire. (Juif-a, MTL. P.)*

*Elle [la famille] a la responsabilité d'enseigner aux enfants leur propre tradition religieuse. (Sikh, MTL., P.)*

Selon tous les leaders interviewés, l'école pourrait jouer un rôle dans la formation «religieuse» des enfants mais pour cela, elle devrait enseigner à chaque élève sa propre tradition religieuse. Sur ce point, les leaders sont unanimes. Toutefois, puisque l'école n'enseigne pas à chaque élève sa propre religion, les leaders, surtout dans les groupes minoritaires, ont exprimé de sérieuses réserves concernant le rôle qu'elle accomplit par rapport à la religion. En effet, le rôle que joue l'école dans l'enseignement religieux paraît insatisfaisant pour tous les responsables religieux, autant ceux de confession chrétienne que ceux des groupes minoritaires. La question de l'enseignement religieux n'est pas prioritaire dans la mission de l'école. De plus, selon la plupart des leaders, les professeurs actuels ne sont pas aptes à véhiculer un programme conçu pour des enseignants qui ont la «foi». C'est pourquoi ils sont conscients que les parents et les communautés religieuses doivent prendre la relève de l'école, surtout en ce qui a trait à la transmission et à l'enseignement de la foi.

*L'école doit fournir un enseignement religieux adéquat. Adéquat selon les besoins des enfants, et non pas, par exemple, enseigner le christianisme aux musulmans!* (Orthodoxe grec, MTL., P.)

*Très important [le rôle de l'école], mais seulement si on enseigne à chaque élève sa propre religion.* (Musulman, alaouite, MTL., P.)

*L'école ne remplit pas son rôle, car elle n'insiste pas sur l'enseignement religieux dans les écoles. Même les enseignants ne prennent pas cet enseignement au sérieux.* (Orthodoxe, libanais, MTL., P.)

*L'école fait très mal son travail car elle reflète une préoccupation d'une société qui a évacué Dieu. Cette société ne s'intéresse pas à Dieu, elle ne s'intéresse pas aux valeurs religieuses.* (Orthodoxe grec, MTL., P.)

*Le problème c'est : est-ce que l'école, qui a d'autres directives ou d'autres préoccupations, peut faire un bon travail ou est-ce qu'elle va simplement nuire au travail [de transmission de la foi]? (...) L'école ne sait pas.* (Union Baptiste, MTL., P.)

*Les programmes sont conçus pour quelqu'un qui a la foi. Ce ne sont pas des programmes de connaissances religieuses, ce sont des programmes typiquement chrétiens, (...) L'école fait de son mieux compte tenu des outils qu'elle a.* (Catholique, MUN., H.)

Les leaders des différentes familles spirituelles considèrent que la famille devrait davantage communiquer aux enfants des valeurs d'engagement et des valeurs morales. C'est aussi à elle de s'occuper de la transmission de la foi aux enfants. Elle est une cellule de base de la société et elle

devrait jouer un rôle d'éveil aux questions religieuses. Enfin, la famille devrait être la première responsable de l'éducation religieuse des enfants.

*C'est elle [la famille] qui va imprimer davantage les valeurs d'engagement, de choix. Je m'en rends compte lorsqu'on prépare les enfants aux sacrements. C'est facile de faire la distinction entre les enfants qui vivent leur foi dans leur famille et un enfant qui ne la vit pas. Les deux enfants ont les mêmes connaissances à l'école mais pour un, les connaissances sont appliquées à la maison tandis que pour l'autre, cela n'a pas de suite. Il n'a que les connaissances de l'école. Pourtant, ils ont suivi le même cours. (Catholique, MUN., H.)*

### *Le rôle des Églises et des organisations religieuses*

Selon les leaders, les parents ont des responsabilités face à l'enseignement de la religion à leurs enfants. Toutefois, les répondants catholiques et protestants jugent que les parents ne possèdent pas tous les outils pour jouer correctement leur rôle dans la transmission de la foi et des valeurs qui y sont associées ou encore, ne s'y intéressent pas suffisamment. Selon ces leaders, l'enseignement religieux transmis à l'école est devenu une tradition au Québec, ce qui a habitué certains parents à se déresponsabiliser face à la question religieuse et à la transmission de la foi. Les parents ne savent donc pas vraiment comment accomplir cette tâche. Pour les leaders, il revient alors aux Églises d'encadrer les parents dans cette démarche.

*La communauté chrétienne plus que l'école devrait les [les parents] outiller. (Catholique, MUN., H.)*

*Les parents abdiquent trop facilement l'éducation de leurs enfants. (Prot. Évangéliste, MTL., H.)*

*Les familles sont mal outillées pour faire face à la dimension religieuse. (Catholique, MUN., H.)*

*La société maman comme on a actuellement, c'est de nier le rôle parental. Ce qui crée une société où tout le monde malheureusement, se déresponsabilise. (Union Baptiste, MTL., P.)*

*C'est une chose privée. Lorsqu'une famille appartient à une communauté, alors ils peuvent organiser l'enseignement de la religion pour les enfants auprès de l'Église. Ceci est une chose qui ne peut pas être imposée à travers un système financé par le public. (Sikh, MTL., P.)*

*C'est difficile à dire, mais j'espère qu'ils [les parent] font leur travail. Je crois que les familles deviennent plus conscientes que ce n'est pas la responsabilité*

*de l'école de faire cela [enseigner la religion] et que peut être que les écoles ne font pas une éducation religieuse. Il y a une plus grande conscience, mais est-ce que cela les fait faire un meilleur travail? Je ne le sais pas. Mais ils sont certainement conscients de la morale. (Église-Unie, MTL., P.)*

Tous les leaders reconnaissent d'emblée que les organisations religieuses ont des responsabilités importantes et différentes de celles de la famille. Le rôle des Églises et des organisations religieuses concerne spécifiquement l'éducation de la foi. Les leaders des Églises qui le font déjà, comme c'est le cas de la plupart des leaders des Églises protestantes, insistent sur cet aspect; ceux qui n'ont pas encore de pratiques fermement établies, comme les catholiques, prennent conscience qu'ils doivent vraiment prendre en main cette fonction et, par conséquent, créer les structures adéquates pour remplir pleinement leur rôle.

*C'est plus aux différentes Églises de prendre vraiment cela en mains et de construire des programmes conséquents... (Catholique-b, MUN., H.)*

*(...) c'est une occasion pour d'autres institutions comme l'Église protestante et [l'Église] catholique de prendre les choses plus en main et de reprendre peut-être plus à fond l'enseignement (...), de pouvoir s'engager mieux et avec de nouveaux programmes et de reprendre cela plus à fond. C'est une chance! (Catholique-c, MUN., H.)*

Ainsi, force est de constater que les leaders catholiques notamment, sont d'accord avec la redéfinition des rôles respectifs de l'école et des organisations religieuses. Plus encore, ces responsables religieux perçoivent aussi la situation actuelle, c'est-à-dire un enseignement confessionnel dans des commissions scolaires déconfessionnalisées, comme une situation temporaire. Cette situation est perçue aussi comme un temps qui leur est donné pour mettre en place, surtout chez les catholiques, les moyens d'éducation qui remplaceront l'école en 2005. Pour eux, il paraît clair qu'il n'y aura plus d'enseignement religieux dans les écoles en 2005 et d'ici là, il leur appartient d'avoir pris la relève.

*C'est comme une concession pour permettre à ceux à qui va être confié l'enseignement religieux catholique de s'organiser mais c'est purement théorique car ils ont fait durer ça jusqu'en 2005 mais en fait, c'est sûr que ce n'est pas logique. La logique va se rétablir en 2005 (...) Il n'y aura plus d'enseignement religieux catholique ni d'autres religions à l'école. C'est logique si on regarde d'où on vient, on a eu de l'enseignement religieux depuis des années et là, cela a diminué tout le temps : 2 heures, une heure. Alors là, cela va s'éteindre en 2005 mais c'est comme une concession pour*

*assurer une transition, mais la transition est symbolique, pour qu'on ait l'impression qu'on peut retarder, nous les paroisses, à entreprendre... Mais c'est purement symbolique. (Catholique-a, MUN., H.)*

Selon quelques leaders, les organisations religieuses devraient mettre à la disposition des commissions scolaires et des écoles une information pertinente ainsi qu'une aide appropriée en ce qui concerne l'enseignement portant sur leur religion.

*Il faudrait que ce soit possible d'avoir des gens provenant des Églises, du christianisme ou de l'islam pour qu'ils puissent venir à l'école enseigner leur tradition particulière. Par exemple, on pourrait avoir une classe sur l'islam qui serait enseigné par un Imam. Je réalise qu'il y a beaucoup de difficultés d'impliquées dans un projet comme ceci, car cela présume d'avoir quelqu'un de compétent dans l'enseignement et quelqu'un qui connaît la différence entre enseigner et prêcher ou encore entre éducation et conversion. (Anglican, MTL., P.)*

*Eux aussi ils [les leaders religieux] ont la responsabilité de l'enseignement de leurs propres membres et aussi de rendre les ressources disponibles pour le système éducationnel dans des façons qui sont plus appropriées pour ce système. (Église-Unie, MTL., P.)*

*Ils [les groupes religieux] devraient supporter ceux qui adhèrent à leurs croyances et leurs pratiques et les inciter à participer et à vivre une vie qui exemplifie ces croyances et ces pratiques. (Juif-a, MTL., P.)*

Les leaders protestants n'éprouvent aucune difficulté à prendre la relève du système scolaire puisqu'ils ont déjà un système parallèle d'enseignement religieux implanté depuis plusieurs années dans leur communauté. Ils sont prêts. Ce n'est pas le cas des catholiques. Selon ces derniers, leur retard devant l'ampleur de cette tâche s'explique par les contraintes budgétaires, le manque de temps pour implanter des programmes, le manque d'habitude et le manque de structures pour former du personnel rapidement.

*C'est sûr que les Églises et les paroisses mettent beaucoup de temps et beaucoup d'argent pour organiser des rencontres. (...) et il y a des nouveaux programmes, on engage du monde, il y a du bénévolat, beaucoup de bénévolat. (Catholique-c, MUN., H.)*

*On n'a pas de personnel parce qu'on n'a pas de clientèle. En général, les paroisses sont en train de gérer le vieillissement et l'«amaigrissement», alors les besoins financiers (...) deviennent énormes. (...) Au niveau des paroisses, ça commence. Il faut offrir ce qui s'offrait avant à l'école. (...) Tous les programmes qui faisaient le tour de l'enseignement religieux catholique, nous*

*maintenant, cela nous incombe de donner cet enseignement aux jeunes et de faire notre travail là-dessus. (...) Il y a des programmes qui existent mais il n'y a personne pour les mettre en œuvre. (...) les bénévoles doivent suivre une formation très exigeante. Ils n'ont pas nécessairement envie de la suivre comme bénévole. (Catholique-a, MUN., H.)*

On peut donc constater que, chez les leaders religieux, la transmission des valeurs religieuses apparaît comme une responsabilité partagée des familles et des communautés religieuses. Toutefois, les leaders religieux chrétiens remettent en question la capacité et la volonté des familles et des communautés religieuses (sauf dans les communautés protestantes) de s'impliquer dans l'éducation des valeurs morales des enfants. Pour eux, les raisons sont multiples : les parents manquent de temps et ils ne prennent pas leurs responsabilités face à la transmission de leurs croyances. De leur côté, comme nous l'avons vu plus haut, certains groupes religieux manquent de ressources financières ou professionnelles pour mettre en place rapidement les structures nécessaires en paroisse.

## Chapitre 3 - Les attentes des leaders religieux par rapport à l'école

### 1 - Le rôle de l'école face à la religion

Selon les leaders religieux chrétiens et juifs, le mandat de l'école face à la religion est double. D'abord, l'école doit faire réaliser aux enfants que la dimension religieuse fait partie de l'être humain. Ensuite, il faut faire comprendre aux enfants l'influence qu'a la religion dans le monde et le rôle qu'elle a joué dans l'histoire du Québec. Il faut tenir compte aussi de la diversité des croyances religieuses présentes dans la société québécoise. Cette perspective plus large s'oriente donc vers un enseignement de la religion de nature beaucoup plus sociologique et historique que confessionnelle à proprement parler. Ces remarques sont cohérentes avec les points de vue exprimés précédemment concernant le rôle accordé à la famille et aux organisations religieuses en matière de transmission des valeurs propres à une communauté. Ainsi, la mission de l'école se différencie clairement de celle des autres instances de socialisation.

*L'école doit offrir une compréhension générale de base aux enfants du rôle et de la fonction de la religion dans les sociétés et de présenter ceci dans une vision multiculturelle et responsable. (Église-Unie, MTL., P.)*

*Principalement, l'école doit s'assurer que les enfants entrevoient la religion comme une dimension de ce que c'est que d'être un être humain. Elle doit aussi montrer le rôle que la religion a joué, en bien et en mal, dans l'histoire. Enfin, les enfants doivent connaître suffisamment les spécificités des religions afin qu'ils puissent apprécier leur propre tradition, leur propre littérature, leur propre histoire et culture, etc. (Anglican, MTL., P.)*

*La religion, c'est de l'histoire sociale et c'est aussi de l'histoire religieuse. C'est dégoûtant mais la religion a fait partie de la société québécoise durant les années 40-50. Pour rester fidèle à l'histoire du Québec, on doit tenir compte de l'histoire religieuse du Québec. (Anglican, MTL., P.)*

*Comme je l'ai dit tout à l'heure, c'est de rendre tous les élèves à l'aise comme étant des citoyens du Québec. Ils devraient ressentir que leur tradition particulière est respectée, comprise à un certain degré par les autres. Une appréciation académique des origines peut être atteinte et je crois que cela est bon. Au niveau du primaire, cela pourrait être très petit, mais au niveau du secondaire, cela pourrait être plus sérieux. (Juif-b, MTL. P)*

*D'enseigner à propos des grandes religions du monde en général. D'enseigner à propos de l'histoire du monde et engager les enfants dans une réflexion sur comment celle-ci les affecte. Alors, on devrait enseigner à propos des grandes religions de la même façon dont les professeurs traitent de la géographie; on apprend aux enfants quels sont les rites, les coutumes propres à certaines*



*religions et où les adeptes habitent, comment ils pensent à propos de la politique, etc. Cela devrait être la façon dont on voit la religion. (Juif-a, MTL, P.)*

Quelques leaders, surtout musulmans, émettent également des réserves sur le fait que l'école puisse enseigner une ou des religions spécifiques; elle pourrait plutôt se concentrer sur les valeurs morales et spirituelles afin d'aider l'enfant à grandir tant moralement que spirituellement. L'école doit aussi être en mesure d'aider les enfants à s'intégrer dans la société et à «savoir vivre ensemble», en respectant leurs différences.

*Je l'ai dit tout à l'heure, je ne crois pas qu'on devrait enseigner la religion dans les classes. On devrait seulement enseigner sur les sujets qui traitent davantage des valeurs morales, éthiques et spirituelles. Ces valeurs permettent aux enfants d'avoir un sentiment d'appartenance à la société, un sentiment de justesse (...), un sentiment d'égalité afin qu'en grandissant, ils puissent traiter chacun de façon équitable. (Sikh, MTL., P.)*

## **2 - La perception de l'enseignement religieux dispensé actuellement dans les écoles**

Nous avons demandé aux leaders religieux ce qu'ils pensaient de la qualité de l'enseignement qui est dispensé actuellement.

Le fait qu'il existe, au sein des Églises protestantes, un système d'enseignement religieux parallèle à celui du système scolaire semble comporter pour eux des désavantages. Aux dires de certains pasteurs, les parents protestants, craignant d'avoir un enseignement scolaire de piètre qualité dispensé par des professeurs plus ou moins convaincus de leur foi, choisissent pour leurs enfants l'enseignement religieux catholique. L'enseignement moral n'est pas pour eux une réelle option puisque ce cours ne transmet pas les valeurs bibliques. En outre, autre problème, administratif cette fois-ci : plusieurs parents qui veulent inscrire leur enfant à l'enseignement religieux protestant sont souvent obligés d'opter pour la morale, car si le nombre d'élèves inscrits à l'enseignement protestant n'est pas suffisamment élevé, l'école n'offre tout simplement pas cette option.

*[On observe dans les écoles] une certaine hardiesse pour faire la sourde oreille à tous les parents qui voulaient que leurs enfants aient un enseignement chrétien protestant. Les parents l'ont demandé, et par toutes les prouesses bureaucratiques, ils ne l'ont pas eu. La formule était perdue, on ne pouvait pas accorder cette option parce que les inscriptions étaient trop peu, on ne voulait pas les inscrire, enfin, tout. On faisait tout pour qu'il n'y ait pas*

*d'enseignement protestant chrétien dans les écoles, que ce soit au primaire ou au secondaire. (Protestant Évangéliste, MTL., H.)*

Un des leaders protestants croit que la qualité de l'enseignement est meilleure chez les catholiques. Cette perception semble liée en partie au fait que dans plusieurs écoles l'enseignement protestant n'est tout simplement pas offert.

*C'est ma question. Je crois que dans le monde catholique romain, la qualité des cours est meilleure, car il y a probablement un nombre suffisant d'enseignants qui sont ou qui ont été religieux, pour ainsi dire des frères ou des sœurs, ou sinon le clergé est impliqué. Je sais qu'il y a aussi un nombre suffisant d'enseignants dévoués. J'aurais très peu de confiance en la qualité de l'enseignement du côté protestant (...) Je connais aussi certains parents anglophones ou non catholiques romains qui ont opté pour l'éducation catholique romaine, car une certaine éducation religieuse, même si elle est catholique romaine, est mieux que pas du tout. Et les enfants peuvent aller avec cela, ils savent que c'est chrétien et que certaines choses sont spécifiquement catholiques romaines, mais ils peuvent naviguer au travers de tout ceci. Mais je sais qu'il y a certaines familles qui choisissent délibérément l'option catholique simplement parce qu'elle possède un certain contenu ainsi qu'un enseignement, mais aussi un aspect moral. (Anglican, MTL., P.)*

Même si les leaders disent ne pas connaître très bien le contenu des programmes, lorsque survient la question de la qualité de l'enseignement, ils réclament non seulement de l'enseignant une formation adéquate mais de plus, on exige qu'il soit convaincu, qu'il partage la foi qu'il enseigne s'il s'agit d'un enseignement confessionnel. Cette exigence est formulée exclusivement par des leaders catholiques ou des pasteurs de petites dénominations protestantes. On comprend alors pourquoi, en matière d'éducation religieuse, le rôle de l'école devrait, selon plusieurs leaders, s'en tenir à une information plus objective et à une éducation aux valeurs comme nous l'avons vu précédemment, puisque les enseignants ne peuvent selon eux, être des «témoins de la foi».

*On connaît le titre des programmes quoique moi, j'avoue que je ne les connais plus parce que ça fait trop longtemps, ça fait au moins 6 ans, (...) je n'ai plus tellement à faire dans les écoles. (...) Ce que je sais des programmes, ce n'est plus grand chose. (...) Je peux dire que j'admirais l'enseignement des professeurs parce qu'il y en avait plusieurs là-dedans qui n'étaient pas nécessairement des croyants actifs ou qui étaient mal à l'aise avec les données de la foi chrétienne mais qui s'en tenaient au programme qui était suggéré. Je peux dire que d'après ce que j'ai vu et entendu, c'était très bien. Ce que je peux dire, c'est que je trouvais les professeurs très*

*professionnels, mais en même temps, cela me mettait mal à l'aise parce que je trouve qu'on leur demandait des choses avec lesquelles ils n'étaient pas nécessairement à l'aise. Avec l'enseignement religieux catholique, il me semble que c'est essentiel qu'on soit un peu à l'aise avec le contenu. (Catholique, MUN., H.)*

*(...) [les professeurs] n'y croyaient pas ou peu. (...) Donc, le volet biblique que j'estime être la viande, le squelette, le nerf, le cœur de l'enseignement religieux a été laissé de côté par la plupart des professeurs. (Protestant Évangéliste, MTL., H.)*

*L'enseignement catholique qui a été donné à mes deux filles à l'école secondaire, et bien le professeur avouait qu'il ne croyait en rien. Et c'est lui qui était le formateur, c'est ridicule! (...) Non, ce n'est pas sérieux! S'ils veulent enseigner le protestantisme, formons, durant plusieurs années encore, mais formons des enseignants protestants et mettons des clauses dans leurs conventions pour nous permettre de qualifier les gens qui vont enseigner. Ce n'est pas un livre qui enseigne, c'est le cœur qui enseigne! (Union Baptiste, MTL., P.)*

*Si nous avons un enseignement protestant, eh bien que ce soit les protestants convaincus qui le fassent! Pour ça, il faut les recruter, il faut avoir des moyens pour cela et je ne suis pas certain que le Ministère appuie comme il le faut cette démarche-là, celle de venir dans nos communautés chercher des recrues. (Protestant Évangéliste, MTL., H.)*

*[L'école] ne prend pas les moyens pour assumer ce rôle-là. (...) c'est-à-dire d'avoir des gens formés à la foi protestante. (Union Baptiste, MTL., P.)*

D'autre part, certains leaders religieux trouvent qu'il est très difficile d'enseigner quelque chose qui est essentiellement une affaire de convictions, si on ne connaît pas de l'intérieur l'expérience religieuse propre à chacune de ces traditions.

*Eh bien! Je ne sais pas. Je ne peux pas réellement m'attendre à ce que les écoles puissent faire cela. À l'opposé, je peux m'attendre à ce que l'école enseigne les bases chrétiennes, ce que je m'attends à ce qu'elle fasse, mais je crois que ce n'est pas très bien fait. Bien fait...je suppose que cela ne peut pas être bien fait par quelqu'un qui n'y croit pas. Ce qui pourrait être mieux qu'actuellement où c'est quelqu'un qui est « born again Christian » qui dit : « c'est comme cela et si tu ne crois pas tu vas en enfer ». (...) je ne crois pas que le système est là pour ça. Le système est là pour enseigner et non pas pour convertir. Alors, on doit être très prudent. (Anglican, MTL., P.)*

*J'y ai fait allusion un peu plus tôt. Il faudrait peut-être regarder d'un peu plus près qui fait l'enseignement et quelles sont leurs qualifications pour enseigner. Je sais que c'est un peu différent, mais c'est très typique. Si une sœur*

*catholique romaine enseigne à propos du bouddhisme alors qu'elle n'a pas pris la peine de comprendre cela ou qu'elle ne tient pas en valeur cette expression religieuse, alors comment pourra-t-elle montrer cette religion aux étudiants? Nous connaissons ces expressions religieuses selon notre propre façon de voir le monde, mais nous devons aussi nous assurer que les gens qui enseignent utilisent le moins de filtres possible. (Église-Unie, MTL., P.)*

Un leader musulman croit que ce ne sont pas tant les enseignants et leurs convictions qui posent problème, mais bien plutôt le cadre étroit des programmes dont les contenus sont limités à deux confessions religieuses.

*Eh bien! C'est difficile de dire comment ils font leur travail lorsque je suis à l'extérieur de la classe. Mais je crois que les enseignants tentent d'être le plus professionnel possible, mais le problème est qu'on leur a dit quelles sont les limites dans lesquelles ils doivent parler. Alors, ils ne peuvent pas sortir de cette limite et ils restent pris à parler seulement de la tradition judéo-chrétienne. (Sikh, MTL., P.)*

Les leaders protestants et catholiques, dont les confessions sont enseignées à l'école, sont d'avis eux aussi que le rôle spécifique de l'école concernant la religion ne devrait plus être lié directement à la transmission de la foi. Et si cet enseignement persiste, la formation des maîtres et la mise en place d'un programme adéquat demeurent au cœur du problème. Les leaders voudraient aussi que la direction des écoles vérifie et contrôle de façon plus rigoureuse l'enseignement donné. Finalement, devant toutes ces difficultés, certains leaders religieux sont d'avis qu'un enseignement sur les religions semblerait plus réaliste. Les connaissances des autres religions ainsi que la formation du jugement devraient alors être les objectifs éducatifs d'un tel programme.

*Elle [l'école] doit se limiter aux connaissances des grandes traditions, les spécificités de l'une ou l'autre des traditions. Former le jugement des jeunes qui suivent ces cours-là, de les éveiller. (Catholique, MUN., H.)*

### **3 - Le rôle de l'école par rapport à la transmission des valeurs**

Nous avons demandé aux leaders religieux si l'école a un rôle à jouer dans l'éducation des enfants par rapport aux valeurs sociales, morales, religieuses et spirituelles. Tous s'entendent

pour dire que l'école a un rôle très important à jouer dans la transmission des valeurs sociales, qui semble arriver au premier rang dans l'importance que l'école doit accorder aux valeurs. Elle est un lieu où les enfants apprennent ce que c'est que de vivre en société. Comme la société, l'école est un milieu où différentes idées et perceptions se rencontrent et s'entrechoquent. C'est pourquoi il est important selon eux d'inculquer aux enfants les valeurs sociales de base comme le dialogue et la tolérance. Par contre, un des leaders religieux juifs note que cette tâche ne relève pas seulement de l'école, mais aussi de l'ensemble de la société. Il est intéressant de voir que, pour les leaders des groupes religieux minoritaires, il est très important que les enfants de leur communauté s'intègrent dans la société et qu'ils apprennent à vivre dans une société pluraliste.

*L'école est là pour donner des valeurs de société et de vivre-ensemble. L'école a un rôle d'inciter le respect, les différences (...) parce que l'école, c'est un lieu d'éducation et un lieu d'éducation doit aussi parler des valeurs. Mais de croire que l'école va être la norme et la règle des valeurs morales, ça je n'y crois pas. Mais qu'elle enseigne ça, oui j'y crois. (Union Baptiste, MTL., P.)*

*Plusieurs valeurs sociales sont absorbées et même enseignées à l'intérieur de l'école et de la communauté. Certainement [enseignement des valeurs sociales], surtout si l'enfant sort d'un milieu familial où l'éducation n'est pas perçue comme étant prioritaire et où les préjugés des parents sont transmis à l'enfant. Peu importe quel préjugé l'école va lui inculquer, il aura un certain effet adoucissant car il donnera à l'enfant quelque chose d'autre à penser. (Anglican, MTL., P.)*

*Nous devons vivre dans une société où l'on doit interagir avec plusieurs personnes, travailler avec différentes traditions ou vivre avec des gens de différentes traditions. Alors je crois que c'est important que l'on enseigne comment interagir avec eux. (Sikh, MTL., P.)*

*Je crois que les valeurs sociales sont très importantes. Il faut savoir comment vivre dans la société dans laquelle tu vis et comment interagir avec les différents types de personnes. Je crois que la famille, l'Église, la synagogue et l'école doivent travailler sur ceci. (Juif-b, MTL., P.)*

Pour ce qui est des valeurs morales, les leaders religieux chrétiens considèrent qu'elles sont importantes et qu'il est bon qu'elles soient abordées en milieu scolaire. Toutefois, ils précisent que l'enseignement et l'application de ces valeurs sont aussi du ressort des familles et de la communauté religieuse, et ils semblent plus mitigés sur le rôle de l'école eu égard à la morale.

*Je crois que c'est important, mais je ne crois pas que ce soit nécessairement important dans le système d'éducation publique. Je crois que c'est important*

*pour les familles et les traditions religieuses d'assumer cette responsabilité [inculquer les valeurs morales] par eux-mêmes. (Église-Unie, MTL., P.)*

*Valeurs morales, oui. Encore une fois, ceci revient à ce que (...) l'éducation devrait être. Si tu crois que l'enseignement c'est d'apprendre aux gens suffisamment d'habiletés afin d'obtenir un emploi décent lorsqu'ils auront terminé l'école, ceci est un point de vue sur l'éducation dans laquelle les valeurs morales n'ont pas beaucoup de place. Et si l'éducation c'est l'enrichissement de la vie en général, ceci est un point de vue très différent et il demande beaucoup plus du système éducatif. Alors, c'est au moins «moyennement important» que les valeurs morales fassent partie de l'école. (Anglican, MTL., P.)*

*D'après moi, cela doit faire partie du projet éducatif de l'école sans qu'il y ait un enseignement religieux. Cela fait partie de l'être humain que d'avoir des liens entre les différents aspects de la vie : sociaux, religieux, moraux, familiaux, communautaires... (Catholique, MUN., H.)*

Pour leur part, des leaders de petites dénominations protestantes semblent associer étroitement les valeurs morales aux valeurs religieuses, semblant déplorer que l'école ne remplisse pas sa mission à cet égard.

*Elle [l'école] ne peut contribuer aux valeurs morales si elle est bâillonnée quant au bien fondé des valeurs morales. (Protestant Évangéliste, MTL, H.)*

*Aucun rôle. Elle ne peut pas le faire si elle-même n'a pas un code. (...) On pense que l'école va bien enseigner. Les parents doivent reprendre leurs droits sur l'enseignement et sur l'éducation ou bien l'école ne devrait pas enseigner ces choses-là! (Union Baptiste, MTL., P.)*

Les leaders musulmans et orthodoxes sont unanimes pour accorder un rôle très important à l'école dans l'éducation des enfants par rapport aux valeurs sociales, morales, religieuses et spirituelles.

*L'école occupe la 2<sup>e</sup> place après la famille dans le phénomène de l'éducation de l'enfant. Son rôle consiste à favoriser une éducation positive et un enseignement approprié. Sa mission est de sécuriser l'enfant et de l'aider à développer ses aptitudes et ses capacités ainsi que de lui apprendre les valeurs religieuses et morales communes. (Musulman, sunnite, MTL., P.)*

*Toutes ces valeurs découlent de la croyance. Les héros de toutes les religions ont eu une croyance. (Orthodoxe roumain, MTL., P.)*

*C'est pourquoi il faut mettre à jour notre système d'éducation et nos programmes d'enseignement en insistant sur l'enseignement religieux, qui a pour rôle de trouver un support moral et spirituel afin de protéger nos enfants et de les aider à se socialiser et à vivre en sécurité avec leur entourage. (Musulman, sunnite, MTL., P.)*

Pour certains leaders musulmans et orthodoxes, c'est de la religion que découlent toutes les valeurs. Sans religion, il n'y a pas des valeurs. Il est donc important selon eux, que l'école s'intéresse à la transmission des valeurs morales et religieuses et non pas seulement à la diffusion de la science et du savoir. Pour eux, la science est limitée. Elle est incapable de résoudre les problèmes que confrontent les enfants.

*Ceux qui ne croient pas ont une nature perverse. (Orthodoxe roumain, MTL., P.)*

*On ne peut pas séparer les valeurs. On ne peut pas tirer une ligne et dire : «jusqu'à ici c'est social, ici c'est religieux et politique». (Orthodoxe, roumain, MTL, P.)*

*Il faut que l'enseignement religieux aide les enfants à comprendre leur religion et qu'il les aide à comprendre les grandes questions de la vie. Et il est nécessaire que l'enseignement religieux renseigne les enfants sur la morale. (Musulman, alaouite, MTL., P.)*

*C'est très important d'enseigner les valeurs sociales et les valeurs morales à l'école, parce que la science seule n'est pas suffisante pour élever une génération. Sans valeurs morales et sociales, l'enfant devient un animal. C'est à l'école d'enseigner à l'enfant ses valeurs et on doit les enseigner dès la première journée, dès la rentrée à l'école. (Orthodoxe, libanais, MTL., P.)*

Un leader religieux juif prône un enseignement de l'éthique plutôt que de la morale, car celle-ci développerait davantage le sens critique et le jugement chez l'enfant face à des questions cruciales qui sont présentes au cœur de la vie sociale.

*Je crois que ce qui devrait être enseigné ce n'est pas les valeurs morales nécessairement, mais bien plutôt l'éthique. Les valeurs morales, d'une certaine façon veulent dire : « Je vais t'enseigner ce qui est bien et ce qui est mal ». L'éthique veut dire : « Je vais t'apprendre comment penser sur ce qui est bien et ce qui est mal afin de te permettre d'arriver à tes propres conclusions ». Je crois que c'est ce que les écoles devraient enseigner. Alors, oui, je crois qu'ils devraient enseigner les valeurs morales, et je sais qu'il y a certaines valeurs sociales auxquelles les gens ne vont pas s'opposer. Par exemple, tu ne tues pas, tu ne le fais pas! Ce n'est justement pas quelque chose que tu peux faire! Par*

*contre, parler de l'avortement et des différents points de vue est une chose parfaitement légitime. Certaines personnes pensent que c'est un meurtre, d'autres non. Il faut montrer pourquoi ils le pensent et pourquoi ils ne le pensent pas. Et l'élève doit tout de même décider par lui-même si c'est un meurtre ou non. (Juif-a, MTL. P.)*

Pour ce qui est des valeurs spirituelles et religieuses, les avis sont très partagés. Certains groupes minoritaires veulent que ce soit les parents et les communautés religieuses qui s'en occupent, tout comme certains protestants. C'est à eux et non pas à l'école d'en prendre la responsabilité.

*J'ai marqué «moins important», car elles [les valeurs religieuses] appartiennent principalement aux familles, à la maison et aux institutions religieuses et non pas aux institutions éducationnelles. (Protestant, Église Unie, MTL. P.)*

*Les valeurs religieuses liées à une religion. Je ne crois pas que c'est important d'enseigner cela à l'école, car c'est à l'Église, à la synagogue ainsi qu'aux familles, aux parents et la communauté de les enseigner. (Juif-a, MTL. P.)*

*Comme je l'ai dit tout à l'heure, j'ai marqué «modérément», car je crois que c'est principalement le travail de la famille, de la synagogue et de l'Église de faire ce travail. (Juif-b, MTL. P.)*

*Encore une fois, si tu enseignes une religion, je dis non parce que ça ne va pas être possible d'enseigner toutes les religions et c'est pour cela que je dis : «moins important». (Sikh, MTL., P.)*

*Que l'on n'enseigne pas une religion spécifique, je suis assez d'accord avec cela mais si on enseigne des valeurs de base et que cela fait partie d'un projet scolaire, autant au niveau social, moral que religieux, même si c'est limité au respect des choix religieux de chacun... (Catholique, MUN., H.)*

*L'école ne peut pas enseigner ce qu'elle ne connaît pas. (...) Mais le système n'a pas de bon sens pour nous, à nos yeux. (Union Baptiste, MTL., P.)*

*Les valeurs spirituelles viennent du St-Esprit. (...) lorsqu'ils ont l'Esprit, là ils peuvent avoir des valeurs spirituelles bibliques et éthiques. Mais avant, on a l'esprit du monde, alors... (Protestant Évangéliste, MTL., H.)*

*Si l'homme veut gérer sa vie avec des valeurs humanistes, qu'il le fasse. Mais qu'il ne mêle pas la religion là-dedans! La religion, c'est une relation avec Dieu, cela veut dire «relié à Dieu», donc ce sont les valeurs de Dieu qui mènent, pas l'homme, et qui donnent le cadre de références à l'homme. Si on veut donner des cadres de références à l'homme et que l'homme devient le centre de sa référence, c'est correct mais n'appellez pas cela une religion s'il vous plaît! » (Union Baptiste, MTL., P.)*



Toute forme de spiritualité paraît toujours fortement liée à une tradition religieuse. Pour la plupart des leaders, la tâche d'enseigner les valeurs spirituelles aux enfants revient principalement aux familles et à leur communauté religieuse. Aussi, l'enseignement des valeurs spirituelles se fait avant tout à travers la socialisation religieuse de l'individu.

*Valeurs spirituelles. Ceci est une distinction très intéressante entre le religieux et le spirituel. Cela peut être séparé malgré qu'ils soient liés. Certainement, nous tendons à trouver actuellement que les gens ne sont pas tant intéressés à la religion dans un sens formel, tel que lié à une communauté dans laquelle les gens prient. Mais la recherche pour les valeurs spirituelles est beaucoup plus forte. Il y a des gens qui pratiquent la méditation ou autre chose du genre qui n'ont pas nécessairement un lien formel avec une religion organisée quelconque mais qui trouvent que c'est également spirituel, que cette pratique nourrit leur spiritualité. Il faut simplement ouvrir les enfants à ces possibilités. Je devrais probablement bouger de «modérément» à «très important». (Anglican, MTL., P.)*

*Je ne crois pas que c'est important parce que franchement, je pense que les valeurs spirituelles ne sont qu'une autre manière de dire «valeurs religieuses», mais sans l'organisation des religions. Alors, pour moi, ça revient à la même chose. Je pense que (...) les gens devraient approcher les différentes entités spirituelles, qu'elles soient religieuses ou «méditationnelles», peu importe, tout ceci devrait être pris à l'extérieur de l'école. (Juif-a, MTL., P.)*

*Parce que, si vous vivez dans une société, vous partagez la même ville, vous partagez le même espace, le même travail, le même quartier, vous venez à apprendre quelque chose à propos des valeurs spirituelles et comment interagir avec des voisins et autres travailleurs. (Sikh, MTL, P.)*

#### **4 - Les objectifs de l'enseignement de la religion à l'école**

Nous avons demandé aux leaders de se situer par rapport à certains objectifs que pourrait poursuivre un enseignement de la religion à l'école. Nous leur avons d'abord demandé si connaître les traditions religieuses qui ont marqué l'histoire du Québec était pour eux un objectif important de l'enseignement religieux dans les écoles. Presque tous les leaders religieux soulignent l'importance de cet objectif. Pour les leaders des groupes minoritaires, la connaissance des traditions religieuses est d'ailleurs perçue comme un outil dans l'intégration des nouveaux arrivants dans la société québécoise. Mais il est important de souligner qu'il s'agit pour eux d'une

connaissance de nature objective et historique, permettant de mieux situer des institutions qui ont contribué à forger la culture du Québec.

*C'est certainement important de savoir l'histoire de la société dans laquelle tu habites et comment elle est arrivée à ce qu'elle est actuellement... Je crois que cela est très important parce que les gens devraient connaître l'histoire du Québec. C'est ici que nous vivons. (Juif-b, MTL. P.)*

*À mon avis, il faut que nos enfants connaissent le rôle que les communautés religieuses ont joué dans la construction du Québec et dans la vie de la société québécoise... Aussi, il faut rebâtir les liens entre nos générations québécoises et leur histoire marquée par les missionnaires, les prêtres et les autres leaders religieux malgré les préjugés et la négligence qu'ils subissent à ce moment-ci. (Musulman sunnite, MTL., P.)*

Les leaders catholiques et protestants font tous valoir que l'histoire du Québec reste un élément essentiel à communiquer aux jeunes. Ils convergent avec leurs collègues des autres groupes religieux en ce sens qu'il s'agit là d'un domaine de «connaissances historiques». Les leaders orthodoxes accordent une grande importance à la connaissance des traditions religieuses qui ont marqué l'histoire du Québec. La religion orthodoxe faisant partie de la grande famille chrétienne, il est important que la présence historique de cette confession au Québec soit associée à la connaissance des ancrages historiques de la société.

*Moi, je crois que tout ce qui est tradition et histoire doit être très bien connu, donc c'est très important que les gens connaissent réellement l'histoire du Québec et comment il a été bâti à travers des valeurs. Aujourd'hui, il faut que les jeunes sachent d'où ils viennent. (Protestant, Union Baptiste, MTL., P.)*

*Il me semble que l'on devrait connaître au moins les grands courants de tradition religieuse qui ont marqué l'histoire du Québec. (Protestant Évangéliste, MTL., H.)*

*C'est très important parce que les enfants sont les citoyens de ce pays où nous vivons. Il faut toujours connaître le passé et le fait qu'ici, une tradition chrétienne a marqué très fortement le Québec et qui restera marqué, malgré ce qui se passe aujourd'hui, après la Révolution tranquille. Je pense que c'est très important que les élèves connaissent l'histoire et le passé du Québec, qui a été un passé religieux. (Orthodoxe, roumain, MTL. P.)*

*Nous vivons dans une culture qui, peu importe comment séculière elle se dit, est postchrétienne. Le passé chrétien de notre société est quelque chose que les nouvelles populations doivent connaître. Elles ne sont pas obligées de*

*croire, mais elles doivent être au courant de ce passé religieux car cela fait partie de ce qu'est notre société. (Anglican, MTL. P.)*

*Je crois que c'est important pour n'importe quel groupe de comprendre ses traditions et son héritage. L'histoire du Québec est certainement liée à une très forte histoire religieuse, comme très peu d'autres dans cette partie du monde et c'est pourquoi il est important de comprendre qui nous sommes. (Église-Unie, MTL., P.)*

*Je crois que cela fait partie de notre culture [traditions religieuses]. C'est évident dans l'histoire du Québec, du début de la fondation de Ville-Marie. Cela serait impossible de savoir pourquoi Ville-Marie fut fondée sans connaître les motivations religieuses de l'exercice. C'était avant tout une organisation religieuse et ceci n'est qu'un fait historique. (Anglican, MTL. P.)*

Il est à souligner que deux leaders musulmans ne considéraient pas cet objectif important, et pour cause : cet objectif était pour eux, associé à la tradition chrétienne de l'enseignement confessionnel qui ne fait aucune place aux autres confessions. Pour eux, il est important de faire une distinction entre histoire du Québec et religion chrétienne, et la connaissance des traditions qui ont marqué le Québec doit se faire dans un cadre d'enseignement de l'histoire et non celui de l'enseignement religieux, tel qu'il est conçu présentement dans les programmes scolaires.

*Non, je ne pense pas que l'enseignement religieux doit avoir comme objectif de faire connaître aux enfants québécois les traditions religieuses qui ont marqué l'histoire du Québec. Ce n'est pas un objectif pour l'enseignement religieux. (Orthodoxe, libanais, MTL., P.)*

*S'ils veulent enseigner l'histoire du Québec, il faut faire cela à travers l'histoire proprement dite et non pas à travers la religion. (Musulman, alaouite, MTL., P.)*

*Je crois que, selon mon opinion, il y a tellement de différentes traditions religieuses au Québec, ce n'est pas possible pour aucun enseignant d'être parfaitement familier avec chacun de leurs dieux. Aussi, si vous enseignez 6, 7 ou 10 différentes traditions religieuses, c'est beaucoup trop! Alors je crois que la religion devrait être retirée complètement. Alors, nous n'aurons plus le problème de décider quelle religion nous devons enseigner. La religion devrait être la responsabilité de la famille et de la communauté seulement. Oui à l'éducation religieuse, mais non dans l'école publique aux dépens du payeur de taxes. (Sikh, MTL, P)*

#### **a) Approfondir sa compréhension de sa propre tradition religieuse**

Même si les leaders nous avaient déjà entretenus du rôle de l'école par rapport à la transmission des valeurs religieuses, eu égard au rôle de la famille et de la communauté religieuse, nous avons

tout de même abordé plus spécifiquement l'objectif éventuel d'approfondir sa compréhension de sa propre tradition religieuse dans le cadre de l'enseignement de la religion à l'école.

Les leaders demeurent congruents avec les opinions émises précédemment. Nous remarquons que l'expression «approfondir sa compréhension de sa propre tradition religieuse» a été comprise de deux manières différentes. Selon la première, l'analyse des réponses nous permet de constater encore une fois que, pour certains, la mission de l'école n'est pas le prolongement de celui de la communauté croyante. Environ la moitié des leaders (surtout catholiques, protestants des grandes Églises et juifs) ont interprété cet objectif comme étant lié à la transmission de la foi. Dans ce cas, ce n'est pas le rôle de l'école de se charger de cette mission. L'autre interprétation donnée par certains leaders était plutôt de l'ordre de la «connaissance» de la tradition religieuse d'appartenance, surtout chez les leaders de groupes religieux minoritaires dont les enfants n'entendent jamais parler de leur propre tradition à l'école. Il est donc intéressant de noter les variantes dans les réponses selon les deux types d'interprétation.

Première interprétation : s'il s'agit d'approfondissement de la foi...

*Je ne crois pas que cela doive se faire à l'école. (Catholique, MUN., H.)*

*J'ai marqué «moyennement», car je crois que c'est important mais je ne crois pas que ce soit nécessairement important dans le système d'éducation publique. Je crois que c'est important pour les familles et les traditions religieuses d'assumer cette responsabilité par eux-mêmes. (Église-Unie, MTL., P.)*

*J'ai dit «modérément», car je ne crois pas que c'est le travail du système scolaire, mais à la communauté d'avoir sa propre tradition religieuse. Je crois que c'est le travail de la famille et de l'Église. (Juif-b, MTL., P.)*

*Les familles doivent le faire par elles-mêmes, sur leur propre temps, c'est comme cela que ça doit être. (Juif-a, MTL., P.)*

*Encore une fois; ceci devrait être fait dans la famille ou à l'église et non à l'école. (Sikh, MTL., P.)*

Deuxième interprétation : s'il s'agit de connaître plus en profondeur sa propre religion...

*Cela peut permettre éventuellement de la choisir personnellement [religion]. (Catholique, Ville, H.)*

*Mais pas seulement la tradition religieuse elle-même, le rituel ou les fêtes marquantes des mouvements mais aussi ce qui en constitue l'essence même, c'est-à-dire le credo, la confession de foi, (...) (Protestant, Évangéliste, MTL., H.)*

*L'enseignement religieux à l'école doit (...) approfondir la compréhension de sa propre tradition religieuse. (Orthodoxe, libanais, MTL., P.)*

*C'est très important parce que dans notre cas, les orthodoxes, nous avons nos propres traditions. (Orthodoxe, roumain, MTL. P.)*

Nous pouvons constater que les leaders attribuent à l'école une mission différente de celle de l'organisation religieuse. Presque tous s'entendent pour ne pas confier à l'école un enseignement qui viserait la transmission de la foi. À cet égard, seuls les leaders protestants baptistes se démarquent de leurs confrères, en attribuant à l'école une mission de transmission de la foi.

### **b) La connaissance des autres religions**

La connaissance des autres religions est perçue comme un objectif important de l'enseignement de la religion à l'école. La connaissance des autres religions est considérée comme un moyen pour permettre à l'enfant de s'ouvrir à l'Autre et au monde, ainsi que de mieux comprendre sa propre tradition religieuse. C'est un objectif qui rejoint chez les leaders l'importance qu'ils accordent aux valeurs sociales à l'école : mieux connaître l'autre, être mieux connu par l'autre et ce, pour mieux vivre ensemble.

*Certainement, si j'étais un catholique romain, cela serait très évident. Mais je crois qu'en apprenant les traditions religieuses de quelqu'un d'autre, tu en apprends automatiquement plus sur la tienne. (Anglican, MTL., P.)*

*Je le crois, car encore une fois, le plus de connaissances nous possédons des différences des autres, nos chances de bien travailler ensemble augmentent. La plupart des problèmes viennent de la peur de ne pas savoir : « J'ai peur de ce que je ne connais pas ». Alors si tu apprends aux enfants ce qu'est l'Autre, ils seront moins sujets à avoir peur de celui-ci. (Protestant Église-Unie, MTL, P)*

*Oui, sinon comment peux-tu être un citoyen du monde si tu n'es pas au moins au courant des autres traditions religieuses, de ce qu'elles enseignent et quels sont leurs dogmes ? (Anglican, MTL., P.)*

*Je crois que c'est très important d'apprendre les grandes religions du monde, car cela ils ne l'apprendront pas chez eux ou à l'église. Alors, ils doivent l'apprendre à quelque part. Surtout aujourd'hui où la religion est si importante dans la vie politique du monde. Les grands conflits d'aujourd'hui semblent se*

*dessiner autour de lignes religieuses. Il est donc important que les gens comprennent l'origine de ces choses, comment elles en sont arrivées là et ainsi, peut-être qu'une résolution peut être atteinte. (Juif-b MTL, P)*

*Et bien, tu peux apprendre quels types de religion il y a. De cette façon, tu peux apprendre un peu d'histoire de chacune. De cette façon, cela ressemble beaucoup plus à un sujet académique qu'à autre chose. (Sikh, MTL, P)*

Deux leaders seulement pensent que les jeunes bénéficieraient davantage de cet enseignement s'il était donné au secondaire, lorsqu'ils ont plus de maturité. Cette connaissance pourrait permettre aux jeunes de faire des choix éclairés en matière religieuse, après qu'ils aient forgé leur identité religieuse propre au niveau primaire. C'est là un argument qui avait été avancé par les opposants à un enseignement des religions lors du débat sur la déconfessionnalisation du système scolaire, en 1999. On constate que les leaders qui prônent cette position appartiennent à des confessions protestantes minoritaires.

*Il faut les rentrer «connaissances des autres religions» dans un moment bien précis de la formation pour permettre aux jeunes d'avoir une bonne base solide de leur foi(...) Aider les enfants à aborder les questions du sens à la vie, former le jugement moral et aborder les grandes questions éthiques de notre époque. (Union Baptiste, MTL. P.)*

***c) Aider les enfants à aborder les questions du sens à la vie, former le jugement moral et aborder les grandes questions éthiques de notre époque***

Il s'agit ici de trois objectifs différents qui ont été proposés. On constate dans les réponses fournies par les leaders que ces objectifs se croisent. Le sens à la vie, le jugement moral et les questions éthiques exigent que l'enfant soit muni de repères qui lui permettent de faire des choix éclairés et d'orienter sa conduite dans la vie. Ainsi, les trois objectifs sont considérés importants.

Quelques nuances apparaissent dans les entrevues selon les leaders interrogés. En général, les leaders musulmans et les leaders de petites dénominations protestantes sont plus enclins à lier ces trois objectifs à la religion, puisque le sens de la vie, la morale et les choix éthiques découlent souvent selon eux, du type de convictions religieuses que l'on adopte. Pour la plupart des autres leaders et ce, contrairement à ce qu'on aurait pu s'attendre *a priori*, ces objectifs n'ont pas été

interprétés strictement dans une optique spirituelle ou en lien avec une tradition religieuse, mais plutôt selon une perspective plus philosophique ou du moins, séculière.

*Je trouve cela très important parce que je pense qu'on peut faire une réflexion humaine en deçà d'une réflexion théologique ou religieuse. Je pense qu'humainement, on peut réfléchir sur le sens de sa vie et je pense que c'est très important et peut-être que l'enseignement moral est important pour cela. Cela peut éveiller des questions s'il n'y a pas de réponse! (Catholique, MUN., H.)*

*Encore, nous vivons dans un monde qui est très complexe et il est important de ne pas simplement rester dans une seule vision culturelle ou religieuse particulière, mais de regarder l'éthique et ce qui est derrière. Plusieurs des questions actuellement se concentrent sur la vie et la mort etc. Il est important que les enfants sachent à propos de ceci. (Protestant, Église-Unie, MTL, P.)*

*Les [trois objectifs] découlent les uns des autres. Je veux dire, quelqu'un peut être très critique et se questionner sur les problèmes éthiques de notre temps, dépendamment du niveau d'âge de ceux avec qui tu interagis. Mais j'attends parfaitement que si les enfants sont âgés de 15 à 17 ans, que certains d'entre eux pourraient demander : «Je ne comprends pas pourquoi, si toutes les religions du Proche-Orient et du Moyen-Orient font toutes partie de la tradition monothéiste et sont toutes à un certain sens les enfants d'Abraham, pourquoi se battent-ils ensemble?» ou «Pourquoi nous battons-nous ensemble?» Et bien, c'est une question parfaitement légitime. Est-ce que ce questionnement serait effectué auprès d'un enfant qui n'aurait pas eu une certaine forme d'enseignement sur les traditions religieuses? Alors, voilà pourquoi je crois que chacun de ces points est relié aux autres. (Anglican, MTL., P.)*

*Aborder les grandes questions éthiques de notre temps : définitivement! Je ne crois pas que les écoles devraient simplement être des endroits où l'on apprend des habilités techniques telles que: comment allumer un ordinateur, comment devenir un charpentier, devenir un ingénieur. Les gens devraient être mis au courant dès un jeune âge aux questions d'éthiques. (Juif-b, MTL, P)*

*Eh bien! Nous vivons dans un monde très complexe où des problèmes éthiques et moraux surgissent constamment. Vous devez enseigner aux enfants... ce ne sont pas eux qui prennent les décisions, mais vous devez débiter par leur enseigner ce avec quoi ils doivent faire face lorsqu'ils prennent des décisions. Comment peut-on dire qu'une chose est bonne et l'autre mauvaise? Car durant le temps où ils grandissent et où ils deviennent adultes, il va y avoir des problèmes nouveaux et différents, et en apprenant avec l'école, ils seront capables d'affronter ceux-ci. (Sikh, MTL, P)*

*Je pense que c'est essentiel mais ce n'est pas nécessaire que ce soit dans le cadre d'un cours d'enseignement religieux. (Catholique, Ville, H.)*

Les niveaux des secondaires 4 et 5 seraient plus appropriés selon certains leaders que le premier cycle du secondaire pour aborder ce genre de questions. Celles-ci pourraient d'ailleurs être discutées dans un autre cours que dans le cadre d'un enseignement religieux.

*Cela dépend de l'âge qu'ont les jeunes, peut-être au secondaire. Oui à mon avis au secondaire, c'est très important. (Catholique, MUN, H)*

*(...) peut-être pas à l'élémentaire. Au secondaire, je trouve que les jeunes sont très ouverts. Ils ont un esprit critique plus vif que nous avons dans notre temps. Je trouve qu'il faut que ces questions-là soient abordées d'une façon ou de l'autre. (Catholique, Ville, H.)*

Encore une fois, en lien avec des propos tenus précédemment concernant les rôles respectifs des différentes instances de socialisation, la responsabilité importante de l'école dans ce domaine de formation doit pouvoir s'appuyer sur une éducation déjà assumée par les parents.

*Si les parents confient leurs enfants à l'école, ce n'est pas uniquement pour les meubler intellectuellement. C'est aussi pour leur ouvrir des horizons pour penser à quelque chose d'autre, avoir un esprit critique, qu'ils peuvent discuter à la maison. À l'école, ils ne peuvent pas prendre la place des parents, mais ils peuvent aider leurs enfants à se former un jugement de valeur sur beaucoup de choses. Il ne faut pas que l'école abandonne cela. (Catholique, MUN. H.)*



## **Chapitre 4 - La gestion de la diversité religieuse à l'école**

Nous avons voulu savoir comment les leaders religieux percevaient l'accueil qui est fait à la diversité religieuse dans les écoles publiques. Nous avons examiné cette problématique sous différentes facettes, en procédant à quatre ensembles de questions :

1. un premier ensemble concerne l'aménagement actuel de l'enseignement moral et religieux;
2. un deuxième ensemble de questions porte sur l'impact de la séparation des groupes d'élèves, au moment de l'enseignement moral et religieux, sur l'apprentissage du vivre-ensemble;
3. un troisième ensemble de questions aborde directement la perception que les leaders ont du degré d'ouverture à la diversité religieuse dans les écoles publiques;
4. enfin, un quatrième ensemble de questions concerne l'aménagement souhaitable de l'enseignement religieux, en regard de la loi et notamment, de la clause dérogatoire aux Chartes de droits qui permet de maintenir des privilèges aux confessions catholique et protestante dans l'école publique pour ce qui est de l'enseignement religieux.

Ces quatre aspects de la problématique de la diversité scolaire, en lien avec la question de l'enseignement, nous ont permis d'avoir l'opinion des leaders sur des questions qui touchent directement les membres de leurs communautés respectives et qui ont jusqu'à ce jour, rarement fait l'objet d'analyses.

### **1 - Le système actuel d'options : de l'accommodation à l'insatisfaction profonde**

Tout d'abord, nous avons voulu savoir comment les leaders percevaient le régime d'options, c'est-à-dire entre l'enseignement religieux catholique, protestant et l'enseignement moral. Le régime d'options actuel ne recueille manifestement pas un haut degré de satisfaction. Les leaders qui se montrent plus positifs sont les répondants catholiques et protestants, bien qu'ils ne soient pas unanimes sur ce point. Les leaders baptistes et évangélistes sont ceux qui expriment le plus de

mécontentement et ce, parce que l'enseignement protestant n'est souvent pas offert dans les écoles et qu'ainsi, le choix des parents n'est pas respecté, ce qui contrevient d'ailleurs à la loi.

*C'est vraiment majeur la malhonnêteté! Ils sont sensés de dire à tous les parents au début de l'année qu'ils ont le choix. Ils ne font même pas circuler les papiers! C'en est choquant! (Protestant Évangéliste, MTL., H.)*

*La loi nous dit : «on a le droit». Mais les protestants ne sont pas là pour revendiquer. C'est curieux de dire ça! Nos gens ne revendiquent pas dans ce sens-là. Ils s'incluent dans le système parce qu'ils ont un système parallèle qui prend bien soin de ces choses-là. Et je pense que les gens ne veulent pas que leurs enfants soient pointés : «tu es protestant? Ça veut dire quoi?» Il n'y a pas de culture protestante au Québec, donc il faudrait pour plusieurs persévérer, s'impliquer et pour plusieurs revendiquer les droits. (...) Je ne pense pas que c'est un débat de foi à ce moment-là sur ce point-là. Est-ce que les protestants ont libre accès à l'enseignement protestant? La réponse, c'est non. (Union Baptiste, MTL., P.)*

*Pour ce qui est de protestant, je suis quasi certain qu'il n'y a pas encore d'ouverture dans les deux écoles qui sont proches de notre paroisse. (Catholique, MUN, H.)*

Les leaders catholiques ou protestants, en accord avec ce régime, considèrent qu'il y a un décalage entre l'orientation confessionnelle de l'enseignement religieux et le fait que cet enseignement soit dispensé par des enseignants qui ne sont pas nécessairement intéressés par l'aspect confessionnel du contenu.

*Je suis tout à fait d'accord, pourvu qu'on aille chercher des protestants pour l'enseigner. On ne le fait pas. (Protestant Évangéliste, MTL, H.)*

*J'aimerais mieux (...) que ce soit proposé encore, mais qu'on engage des personnes qui ont un engagement de foi et qui sont concernés. (Catholique, MUN., H.).*

*Qu'est-ce que l'on entend par protestant et quel est le contenu de cet enseignement? De plus, nous ne savons pas si c'est actuellement respecté. Alors, ceci serait la raison pour mon insatisfaction devant la situation actuelle. (Anglican, MTL. P.)*

Le régime d'options actuel soulève plusieurs objections chez les leaders religieux autres que catholiques et protestants. En général, ils croient que l'enseignement religieux confessionnel, quelle que soit la confession en question, est une responsabilité familiale avant tout. L'école ne

devrait donc pas interférer dans ce domaine et elle ne saurait pas le faire adéquatement; elle doit viser une éducation qui soit dispensée de façon académique et non confessionnelle. De plus, ils soulèvent la contradiction du système actuel : un enseignement religieux confessionnel dans une école non confessionnelle.

*Je ne crois pas que des commissions scolaires non confessionnelles devraient offrir comme option d'enseigner la religion catholique ou protestante. Ils devraient simplement enseigner à propos de la religion en général. C'est pour cela que je ne suis pas en accord avec la situation actuelle. (Juif-a, MTL, P.)*

*J'ai mis «modéré»... probablement parce que je ne crois pas que c'est le travail de l'école publique d'enseigner le catholicisme ou le protestantisme. (Juif-b, MTL, P)*

*La façon dont on enseigne la religion catholique et protestante actuellement, je ne crois pas que c'est leur place à l'école. (Sikh, MTL, P.)*

Les deux groupes de répondants, soit ceux qui appartiennent à des confessions qui ont déjà des privilèges en matière d'enseignement religieux dans l'école et ceux dont les traditions ne sont pas présentes dans les contenus d'enseignement, souhaiteraient que les cours de religion reflètent le pluralisme religieux actuel.

*Je trouve que c'est incomplet. Il devrait y avoir une possibilité pour les juifs, les musulmans et les bouddhistes. Je ne trouve pas que ce soit un inconvénient (...) d'éduquer dans la différence. (Catholique-b, MUN., H.)*

En outre, le régime d'option actuel est clairement perçu comme discriminatoire à l'égard des groupes autres que catholiques ou protestants (quand ce n'est pas pour les protestants eux-mêmes, qui ne voient pas toujours leur choix respecté à l'école). Si les enseignements catholiques et protestants devaient se maintenir dans l'école, d'autres leaders iraient jusqu'à suggérer que leur propre confession puisse aussi être enseignée dans l'école, même si ce n'est pas la mission première de l'école. En fait, on voit bien que la situation actuelle puisse difficilement demeurer telle quelle, sans engendrer des frustrations ou des attentes. Les leaders n'en sont pas moins conscients que l'enseignement de leur propre tradition religieuse dépend du nombre d'élèves issus de chaque communauté. Selon eux, si l'enseignement religieux reste modelé par la perspective confessionnelle actuelle, il serait souhaitable que l'on parle davantage de leur

tradition religieuse dans les écoles publiques, mais par l'intervention de professeurs issus de leurs communautés respectives,

*Je pense que je te l'ai expliqué tout à l'heure : les jeunes choisissent la morale, car ils n'ont pas de choix. C'est comme cela que le système fut créé. Alors, selon la loi, il est exigé d'envoyer les enfants à l'école pour être éduqué même si leur tradition n'est pas inscrite et que l'on voit seulement les traditions catholiques et protestantes. Ils n'ont pas le choix car s'ils se retirent, où peuvent-ils aller? Ils en sont venus à vivre avec cela. (Sikh, MTL, P)*

*À Montréal, je pense qu'il y a minimum de deux cents mille orthodoxes. Si on a un nombre suffisant d'élèves qui sont de foi orthodoxe, ce serait bien d'avoir une possibilité de leur offrir un cours de leur tradition. (Orthodoxe, roumain, MTL. P.)*

On le sait, les enfants provenant des minorités religieuses s'inscrivent généralement en enseignement moral, car leur tradition n'est pas enseignée dans les écoles. Par contre, certains leaders considèrent que cet enseignement est toutefois teinté de valeurs chrétiennes, ce qui affecte les enfants appartenant à d'autres communautés. Les leaders des communautés religieuses minoritaires pensent généralement que les parents appartenant à leur tradition n'ont pas de choix en ce qui concerne l'enseignement religieux et moral dans les écoles publiques.

*Ce n'est pas un choix. Nous sommes obligés d'envoyer nos enfants à l'école française. Là c'est l'enseignement catholique «de facto», on ne peut pas choisir parce qu'on n'a pas le choix. Ceux qui sont dans la commission anglaise, comme c'était le cas avant, protestante, je pense qu'ils restent dans cette commission là, de langue anglaise. Nos enfants, et encore, des communautés culturelles, sont forcés d'aller dans les écoles de langue française, puis les élèves s'intègrent dans ces écoles, où l'enseignement est l'enseignement religieux catholique. (Orthodoxe, roumain, MTL. P.)*

*La religion catholique et/ou protestante ne concerne pas les musulmans. Pour cela, ils n'envoient pas leurs enfants en enseignement catholique ou protestant. (Orthodoxe libanais, MTL. P.)*

*[Les enfants d'appartenance orthodoxe] vont surtout à l'enseignement moral parce que les parents ne veulent pas que la pensée de leurs enfants soit influencée par les doctrines catholiques ou protestantes. (Orthodoxe, grec, MTL., P.)*

*Les parents sont très mécontents mais les lois sont contrôlées par la majorité et la majorité de la population est catholique. Le second plus grand groupe est celui des protestants et ils ne sont intéressés qu'à enseigner leur propre*

*religion. Ils prennent notre argent des taxes, mais ne nous donnent rien en retour. Je ne connais pas les détails, tout ce que je sais, c'est que l'on est orienté pour enseigner les traditions judéo-chrétiennes. Je ne crois pas que personne essaie de convertir qui que ce soit mais ils continuent de parler de leur tradition. Je crois que c'est une question de biais personnel et je crois que lorsque celle-ci s'exprime [leur tradition], eh bien que les enfants y soient exposés. (Sikh, MTL, P)*

Par contre, en ce qui concerne la qualité de l'enseignement religieux et moral de leurs enfants, deux leaders se disent satisfaits du contenu et de l'impact des enseignements catholique et moral dispensés dans les écoles publiques, même s'il ne s'agit pas d'un véritable choix pour les enfants issus de leur communauté.

*L'enseignement moral est très important. La société n'existera pas sans morale. Oui l'enseignement moral favorise une bonne compréhension des enfants entre eux. Il les aide à bien vivre ensemble. (Orthodoxe, libanais, MTL., P.)*

*Je pense que c'est une bonne chose. Mon fils a suivi aussi l'école catholique. Il venait à la maison, on discutait ensemble des passages de la Bible, du Nouveau Testament. Ils sont bien renseignés, bien préparés ceux qui prennent intérêt. Ils peuvent toujours revenir, soit dans la famille, soit à l'Église et approfondir les notions de religion qu'il y avait à l'école. Mais il était très satisfait. (Orthodoxe, roumain, MTL. P.)*

Par ailleurs, les leaders religieux protestants soulèvent l'ambiguïté qui entoure le terme « protestant » pour qualifier l'enseignement religieux de cette tradition. Selon certains d'entre eux, ce terme est vague et imprécis et il est employé afin de catégoriser toute croyance chrétienne autre que la tradition catholique. Selon eux, cette catégorisation est très vague et elle ne fait pas honneur à la diversité de points de vue qui existent dans la tradition protestante. Ils se demandent en outre, si les personnes qui enseignent ce genre de cours sont véritablement compétentes.

*Ma question tourne autour de ce point : qu'est-ce que l'on entend par protestant? Il serait très intéressant de savoir par exemple qu'est-ce que les orthodoxes grecs, juifs, russes, coptes, qu'est-ce qu'ils en pensent? Ceci est sans mentionner tous les Arméniens. C'est totalement irréaliste et intraitable. (Anglican, MTL. P.)*

*Je ne suis pas certain que dans chaque école il y a quelqu'un de compétent dans tous les sens pour enseigner ce cours, peu importe ce que tu veux sous-entendre par « enseignement protestant ». C'est un concept très large : protestant. Je (...) n'ai aucune confiance qu'il y ait quelqu'un de compétent*

*pour enseigner quoi que ce soit qui soit identifié de façon aussi vague.*  
(Anglican, MTL. P.)

## **2 - Le régime d'options, un impact néfaste pour l'apprentissage du vivre-ensemble**

Présentement, dans les écoles du Québec, en vertu du régime d'options entre les enseignements moral et religieux catholique, religieux protestant et moral, les élèves d'une même classe peuvent se retrouver divisés en trois groupes d'enseignements distincts pendant la période dévolue à cet enseignement. Nous voulions savoir ce que les leaders religieux pensent de ce régime d'options.

La plus grande partie des leaders considèrent que cette séparation favorise la majorité au détriment des minorités ou qu'elle ne reflète tout simplement plus la réalité sociale actuelle. Selon les leaders des groupes minoritaires, la division des enfants en trois groupes et le fait que l'école ne permet que l'enseignement catholique et protestant représentent un net désavantage pour les jeunes provenant des autres traditions, car leurs croyances peuvent alors être perçues comme ayant peu d'importance puisqu'on n'en parle pas à l'école. Cette méconnaissance est de nature à nuire au respect des uns et des autres.

*Eh bien! Dans les écoles, je ne sais pas si c'est un désavantage, car il y a des écoles qui ont été organisées sur ces bases avec le mandat qu'ils possèdent. Mais je crois que c'est un désavantage pour les enfants, car ceux qui ne font pas partie de la tradition judéo-chrétienne finissent par se sentir comme de la petite monnaie.* (Sikh, MTL., P.)

*Je crois que notre société devient de moins en moins une société chrétienne comme il se doit. Cela reflète notre diversité. Je crois qu'il est plus productif de se concentrer sur la diversité et de la reconnaître plutôt que de prétendre qu'elle n'est pas là, chose que les chrétiens et toute autre religion tendent à faire.* (Église-Unie, MTL., P.)

*C'est un inconvénient car il faut recourir à un enseignement religieux unique et universel dans toutes les écoles publiques.* (Musulman, sunnite, MTL., P.)

*Séparer les enfants en trois groupes produit un effet négatif sur les enfants. Je préfère qu'on enseigne la même chose à tous les élèves, que ce soit cette chose : le protestantisme, le catholicisme, ou le judaïsme* (Musulman, alaouite, MTL., P.)

*Cela me semble très superficiel [le cours en tant que tel]. Ceci n'est pas nécessairement mauvais, mais ça fait nécessairement ressentir aux enfants juifs allant à l'école publique que leur religion n'est pas nécessairement reconnue ni respectée.* (Juif-b, MTL, P.)

*La séparation n'a aucun avantage. L'école doit commencer un enseignement œcuménique par l'introduction d'études et d'autres religions,* (Orthodoxe, roumain, MTL. P.)

*De la façon dont c'est structuré, je crois que c'est un inconvénient, car l'objectif de l'école est d'enseigner à TOUS les enfants et on enseigne mal la religion. Certains enfants se sentent laissés pour compte, car personne ne parle de leur tradition. Prenons pour exemple un enfant bouddhiste qui voit qu'autant d'attention est mise sur les traditions chrétiennes. Une fois que l'école est terminée, il doit penser que sa tradition n'est pas si importante et se sent alors laissé pour compte. Et ceci a une mauvaise influence, car l'enfant pense que sa religion n'a que peu d'influence (...) Je crois que c'est un inconvénient (...) parce que l'on sépare les enfants du groupe alors qu'ils devraient apprendre l'un de l'autre et de leurs traditions. (Sikh, MTL., P.)*

Pour certains leaders, surtout catholiques ou protestants, ce régime est perçu plus positivement car il offre certaines options aux enfants. Par contre, l'aspect «positif» de ce choix est conçu de façon restrictive, ne faisant référence ni aux traditions autres que catholique et protestante, ni aux enfants non-croyants. La séparation des enfants pour les cours de religion ne semble pas poser de problèmes pour l'apprentissage du «vivre-ensemble» selon eux. Un leader protestant considère que l'option devrait être offerte à toutes les confessions religieuses.

*Il y aura d'autres occasions (...) où ils vont pouvoir se réunir et vivre quelque chose... Non, je ne crois pas qu'il faille tout mêler. Je crois qu'il faut vraiment les distinguer et les éduquer dans leurs différences et dans le respect des différences. (Catholique-b, MUN., H.)*

*Je crois que c'est une chose positive sur toute la ligne. Je crois que les enfants devraient avoir ces choix et ces opportunités. En fait, le plus de choix et d'opportunités qu'ils ont, le mieux ce sera pour eux. (Protestant, Église-Unie, MTL. P)*

*C'est sûr que, dans l'école publique, il n'y aura pas juste telle dénomination qui sera favorisée mais toutes les dénominations qui le veulent, chacune dans sa tradition. La pluralité de cette possibilité-là. (Protestant Évangéliste, MTL., H.)*

*Eh bien! En parlant avec les enfants, je ne crois pas qu'ils trouvent que c'est un désavantage car c'est le seul sujet où ils n'ont pas d'examen. Ils sont de retour à l'heure du dîner. Ils sont dans la classe de mathématiques et dans d'autres classes, alors je ne crois pas qu'ils perçoivent cela comme un inconvénient. En fait, la plupart perçoivent le cours d'enseignement moral comme une perte de temps monumentale. Mais ils perçoivent la géométrie comme une perte de temps monumentale aussi alors...(Juif-a, MTL., P.)*

### 3 - La place de la diversité religieuse à l'école aujourd'hui : l'enjeu des identités

La question de l'ouverture de l'école à la diversité religieuse a été abordée avec les leaders religieux par le biais de la perception qu'ils ont de la reconnaissance des identités religieuses particulières dans l'école. Cette perspective nous paraît intéressante, pour deux raisons. D'abord, depuis les débats autour de la déconfessionnalisation de l'école en 1999, nombre de partisans en faveur du maintien d'un enseignement confessionnel, dont plusieurs intellectuels catholiques ou protestants (mais surtout catholiques), ont réaffirmé l'importance fondamentale que doit conserver l'*identité chrétienne* dans l'école publique, compte tenu du lien étroit de cette «identité» historique avec le tissu social et culturel de la société québécoise. Ensuite, si des personnes s'identifiant à la majorité réaffirment ce principe au point de demander à l'État de prendre les mesures adéquates pour en assurer la pérennité – et ce à partir des fonds publics –, il est inévitable que les individus qui ne s'identifient pas à cette «identité» proclamée aient un point de vue non seulement différent, mais d'autant plus important à connaître qu'ils se considèrent comme des citoyens ayant des droits égaux.

#### a) La place de «l'identité chrétienne»

Contrairement à ce que l'on pourrait supposer *a priori*, les leaders catholiques et protestants ne font pas écho au discours des tenants de l'identité chrétienne dans l'école publique. Pour eux, ou bien l'héritage chrétien n'est qu'une marque symbolique (par exemple, le calendrier scolaire et les congés scolaires) mais cet héritage est fortement sécularisé; ou bien, vouloir maintenir une identité chrétienne à l'école ne reflète tout simplement plus la réalité sociale actuelle. Enfin, on rappelle encore ici que ce n'est pas le rôle de l'école de nourrir une telle identité religieuse particulière.

*Je dirais «très peu» et «pas non plus» très directement. Évidemment, nous vivons dans une culture dans laquelle les congés scolaires tendent à tourner autour de fêtes chrétiennes; les fêtes de Noël, les fêtes de Pâques. À certaines occasions on parle de simplement les appeler les congés d'hiver. Certainement, dans la pensée publique c'est toujours Noël et Pâques, mais plus directement que cela, je ne crois pas qu'il y en ait beaucoup plus. (Anglican, MTL. P.)*

*L'école, ce n'est pas son rôle. L'école n'a pas de rôle là-dedans. L'école est là pour la collectivité. Cette collectivité est pluraliste actuellement. (Union Baptiste, MTL., P.)*



*Ce n'est pas à l'école de faire cela. Que l'école tienne compte de l'histoire chrétienne qui nous a formés, cela c'est autre chose mais que ce soit à l'école de créer une identité ou de la mettre en valeur ou de l'affirmer, non.*  
(Catholique, Ville, H.)

Des remarques parfois très critiques ponctuent le discours de certains leaders et, si on parle d'héritage chrétien, on doit aussi en montrer les côtés les plus sombres pour comprendre certains moments de l'histoire du Québec. Toutefois, selon ces leaders, il ne faut se servir de l'école comme relais d'une identité tronquée de ses aspects négatifs.

*Il est certain qu'historiquement, le discours sur l'identité chrétienne doit faire honneur au rôle de la religion dans le Québec. On ne peut pas parler de l'histoire du Québec sans parler de Jeanne Mance, de Marguerite Bourgeois. Sur tous les plans, que ce soit dans le domaine de la santé, de l'éducation, c'est impossible de l'éviter. Il faut alors connaître quelque chose à propos de celle-ci [la religion catholique]. Tu ne peux pas parler de l'histoire ouvrière, par exemple de la grève d'Asbestos et du rôle de l'Archevêque Charbonneau qui fut à ce moment, entre les machinations de Duplessis et du Vatican, déchu. Ceci est de l'histoire sociale et c'est aussi de l'histoire religieuse et c'est dégoûtant, mais cela a fait partie de la société québécoise durant les années 40-50. Pour rester fidèle à l'histoire du Québec, on doit tenir compte de l'histoire religieuse du Québec.* (Église-Unie, MTL., P.)

Un seul leader protestant souligne le passé «judéo-chrétien» et son impact toujours présent, selon lui, dans les institutions, dont l'école.

*Puisque nous vivons dans une société judéo-chrétienne, je pense qu'on ne peut qu'espérer que cette réalité de la société affecte tout ce que nous faisons, ainsi que dans nos institutions et dans l'éducation.* (Église-Unie, MTL., P.)

Les leaders autres que catholiques ou protestants expriment clairement l'impact d'une accentuation de l'identité religieuse majoritaire sur la perception des autres groupes religieux.

*C'est important de comprendre l'histoire, mais de dire que le Québec a une identité chrétienne, je crois que le Québec doit être neutre sur cette question et il ne doit pas avoir une identité religieuse officielle.* (Juif-b, MTL., P.)

*Non, c'était la même chose. Il n'y a qu'une différence marginale. Avant, l'école catholique n'acceptait pas d'enfants non catholiques, mais maintenant, c'est*

*basé sur la langue. Alors, il y a une certaine différence, mais la culture religieuse de l'école n'a pas changé. [L'identité chrétienne est-elle encore présente?] Oui beaucoup. Et j'ai un problème avec ça. (...) Si c'est une école publique et que tout le monde paie des taxes, pourquoi est-ce que cela devrait être simplement chrétien? Je ne suis pas chrétien et je paie des taxes, pourquoi mes taxes devraient aller pour promouvoir le message chrétien et non le mien ? (Sikh, MTL, P.)*

*Mon impression est que, les enfants allant aux écoles de commissions scolaires francophones, l'enseignement catholique est très fort, alors que dans les commissions scolaires anglophones, l'enseignement protestant est faible et l'enseignement moral est fort. Maintenant que les commissions scolaires sont devenues francophones et anglophones, d'une certaine manière, les commissions scolaires francophones continuent à entretenir la division catholique de la commission scolaire et les écoles anglophones entretiennent aussi une division protestante dans la plupart de leur éducation. Voilà ce que je constate actuellement. (Juif-b, MTL, P.)*

Par ailleurs, les leaders religieux de traditions religieuses minoritaires sont bien conscients du fait que l'école accorde peu ou pas de place à leur présence au sein de la société québécoise. Ils sont d'avis qu'il faille s'interroger sur l'insistance de certaines personnes sur l'identité chrétienne de la société québécoise. L'un des leaders religieux chrétiens est d'accord avec eux sur ce point et souhaite une plus grande reconnaissance par l'école de la diversité religieuse que l'on retrouve dans la société.

*Je crois que notre société devient de moins en moins une société chrétienne comme il se doit. Cela reflète notre diversité. Je crois qu'il serait plus productif de se concentrer sur la diversité et de la reconnaître plutôt que de prétendre qu'elle n'est pas là, chose que les chrétiens et toutes les autres religions tendent à faire. (Église-Unie, MTL., P.)*

*C'est un État séculier avant tout. Je dirais donc que l'école doit accorder peu d'importance [à l'identité chrétienne], et même, cela ne devrait pas occuper de place. On devrait enseigner qu'ici c'est un État séculier et que les gens ont la liberté de choisir la religion de leur choix. (Juif-a, MTL., P.)*

*On ne devrait accorder aucune importance [à l'identité chrétienne], car si on fait cela, on piétine sur les droits de tous les autres enfants qui ne sont pas chrétiens. (Sikh, MTL., P.)*

### ***b) La place des différentes identités religieuses***

Nous avons voulu savoir si les leaders religieux voulaient que les écoles soient plus manifestement ouvertes à la connaissance des croyances et des valeurs des religions autres que catholique et protestante. Les leaders religieux sont généralement très favorables à une telle ouverture car il en va d'une meilleure compréhension des uns et des autres. Une telle ouverture doit être assurée dès le début de la socialisation. Les leaders sont très conscients de l'importance que prend la diversité au sein de la société québécoise et qu'il est même urgent que la reconnaissance de cette diversité soit enfin une réalité dans l'école. Les commentaires sur ce point étaient très abondants et nous en reproduisons plusieurs extraits. Il nous paraît très significatif que ce point ait suscité autant de réactions.

*Je crois qu'elle [la connaissance des croyances et des valeurs des autres religions] devrait avoir plus de place dans les écoles et c'est ce que je dis sans savoir quelle place y est accordée à l'intérieur du curriculum dans le système francophone. Je crois que la connaissance des autres religions devrait être augmentée. (Anglican, MTL., P.)*

*Je crois encore une fois que l'on n'a jamais trop de connaissances, de compréhension de l'Autre aux plans culturel et éthique, ainsi que du monde et de ces choses-là [les croyances des autres]. L'information, c'est l'éducation, c'est la compréhension. (...) Je crois que c'est une chose positive sur toute la ligne. Je crois que les enfants devraient avoir ces choix et ces opportunités... le plus de choix et d'opportunités qu'ils ont, le mieux que ce sera pour eux. Car je crois que cela demande des écoles de mieux employer ses ressources et de les employer de façon créative et leur fait reconnaître qu'eux aussi ne sont pas homogènes, qu'il y a toute cette diversité. Des fois, ils veulent prétendre qu'elle n'est pas là. Alors, je crois que l'institution bénéficie lorsqu'elle se diversifie ou lorsqu'elle reconnaît la diversité. (Église-Unie, MTL., P.)*

*Je crois, comme je l'ai dit tout à l'heure, que les questions religieuses deviennent les grandes questions d'aujourd'hui. On parle du choc des civilisations, les problèmes de l'islam partout dans le monde et les conflits avec tout le monde. Les civilisations sont religieusement fondées. Pourquoi ceci se produit-il? Comment les conflits se produisent? Qu'est-ce qu'on en fait? Ce sont des questions importantes. Je crois que nous devons devenir plus impliqués sur ces questions. (Juif-b, MTL., P.)*

*Et bien, s'ils valorisent toutes les religions, dans le sens qu'ils sont intéressés à démontrer quelles sont les valeurs des autres religions, alors je dirais d'accorder plus de place [à cette diversité], car une partie du vivre-ensemble peut seulement se concrétiser lorsqu'on apprécie mutuellement les traditions et les croyances de chacun. (Sikh, MTL., P.)*

*Je crois «plus d'importance» à cause de la diversité que nous avons dans notre société. Nous voulons faire la promotion d'une société harmonieuse, plus d'harmonie entre les différents groupes. Nous devons avoir plus d'appréciation. (Juif-b, MTL., P.)*

*Je crois que l'école doit être plus ouverte, simplement parce que cela est une réflexion de notre société. Nous ne vivons pas dans des ghettos, je veux dire que la population ne vit pas dans des ghettos alors nous ne devrions pas vivre dans des ghettos intellectuels et culturels. (Anglican, MTL.. P.)*

*Je crois que les écoles doivent accorder plus d'importance à la diversité religieuse parce qu'ils doivent traiter de toutes les religions comme étant des sujets d'importance égale dans l'environnement des humains, qui s'opposent selon les sujets de leurs croyances et de la pratique qu'ils en font. C'est une grande différence. (Juif-a, MTL., P.)*

*«Plus d'importance» parce que nous devons aider les jeunes à apprendre que c'est ok d'être différent. Aussi, ils devraient apprendre ce que cela signifie d'être différent. (Sikh, MTL., P.)*

Toutefois cette ouverture à la diversité doit s'inscrire à l'intérieur de la mission éducative de l'école. Accueillir et constater la pluralité est une chose, faire du prosélytisme en est une autre et cela ne relève pas du rôle de l'école.

*Mais que l'école ne pense pas pouvoir construire à l'intérieur d'une personne dans sa foi, ce n'est pas possible. (...) L'école n'est pas là pour comprendre toute cette complexité-là. Elle ne peut pas la comprendre, elle ne peut que la saisir. On peut seulement la constater. (...) Mais que l'école ne se mêle pas de dire à un sikh ou à un autre ce que sont ses valeurs. (...) L'école n'a pas la compétence pour le faire et qu'elle ne se mêle pas de ce dont elle n'est pas compétente. (...) Le but de l'école, ce n'est pas la promotion, ce n'est pas le prosélytisme. (Union Baptiste, MTL., P.)*

#### **4 - La question juridique et l'aménagement souhaitable de l'enseignement religieux à l'école**

##### ***a) L'article 41 de la Charte des droits et liberté***

L'article 41 de la Charte des droits et liberté stipule que tous les parents ont le droit à un enseignement religieux conforme à leurs convictions religieuses, dans le cadre des programmes prévus par la loi. L'application de cet article exige une dérogation aux Chartes canadienne et québécoise des droits de la personne, car seules les confessions catholique et protestante ont des enseignements de leur tradition dans l'école. Nous avons demandé aux leaders s'ils étaient

d'accord avec le libellé de cet article, puis s'il était important de maintenir la dérogation. La première question se formulait en ces termes :

Dans la Charte des droits et libertés de la personne du Québec, l'article 41 stipule que :

*Les parents ou les personnes qui en tiennent lieu ont le droit d'exiger que, dans les établissements d'enseignement publics, leurs enfants reçoivent un enseignement religieux ou moral conforme à leurs convictions, dans le cadre des programmes prévus par la loi.*

Que pensez-vous de cet article de la Charte? (Q. 8.1)

Croyez-vous qu'il est très important, assez important ou pas important que les parents puissent continuer d'exiger un enseignement religieux ou moral selon leurs convictions? (Q. 8.2)

De manière générale, les leaders, quelle que soit leur confession, trouvent que le droit énoncé de manière positive dans le libellé de l'article 41 de la Charte québécoise est tout simplement «inapplicable». En outre, ils réaffirment que le droit qui y est affirmé ne relève pas de la mission de l'école.

*Je ne suis pas d'accord avec cet article. De ce que j'ai compris, c'est un droit d'avoir un enseignement religieux. Je crois que c'est un droit d'avoir plus d'éducation, mais je ne suis pas certain à propos de cette place du droit des groupes religieux à l'intérieur d'une institution publique. J'ai des problèmes avec cela. (...) Car, encore une fois, les responsabilités vont aux communautés religieuses et aux familles de faire l'éducation religieuse des enfants. Et où allons-nous tracer la ligne lorsque nous avons 10 catholiques (...), 5 protestants (...) mais nous n'avons que trois juifs (...) et simplement 1 musulman? Nous ne nous occupons pas des groupes peu nombreux? Alors si on a 20 différents groupes religieux et que tout le monde veut un enseignement religieux selon sa tradition..., cela ne fait aucun sens. Je crois que tu laisses les spécifiques là où ils méritent d'être ainsi que les généralités dans les institutions religieuses. (Église-Unie, MTL., P.)*

*Je crois que l'article reflète le fait que la Charte des droits nomme habituellement plus que ce que l'on pratique en réalité dans la société et que cela vient plus à avouer un idéal qu'une réalité. On devrait se demander jusqu'où la loi peut s'étendre. (Anglican, MTL., P.)*

*Je trouve que l'on en demande beaucoup des écoles publiques. Mais c'est inclus dans la Charte! Je trouve que c'est vraiment demander beaucoup aux écoles. Cela veut dire que si des raëliens se regroupent ensemble et demandent une classe...combien de groupes différents est-ce que l'on pourra créer? (Juif-a, MTL., P.)*

*Comme je l'ai dit tout à l'heure, ceci peut être autant un phénomène de transition, passant du vieux système confessionnel à quelque chose d'autre ou devenir une partie intégrante du système éducatif du Québec. Cela pourrait devenir trop difficile dans le futur de faire cette tâche. Je ne sais pas. (Juif-b, MTL., P.)*

Le caractère discriminatoire de l'application de cet article est également souligné.

*Je crois que ceux qui ont fait cet article n'y croient pas vraiment, car ils devraient donner ce droit aussi aux enfants qui ne sont pas chrétiens, mais ils ne le font pas. Alors, c'est pourquoi j'ai dit que la population qui n'est pas chrétienne, et ils sont environ un demi-million au Québec qui ne sont pas de la tradition judéo-chrétienne, ne sont pas importants. Ils ont été discriminés dans cela. (Sikh, MTL., P.)*

Les leaders religieux constatent bien que l'article 41 n'est ni appliqué, ni applicable à cause de la dérogation aux Chartes. En général, ils trouvent qu'il est important que les parents puissent exiger un enseignement religieux conforme à leurs convictions mais, comme nous l'avons vu, ils ne croient pas que cela soit possible. Selon un des répondants protestants, l'application de cet article morcellerait le système scolaire par les différentes demandes. D'ailleurs, bien que ce droit des parents soit garanti par la Charte, ce type d'enseignement relève de la responsabilité des communautés religieuses auxquelles appartiennent les familles des enfants.

*Cela serait négatif, je ne suis pas d'accord... ce n'est pas important. (...) Car je ne crois pas (...) que les individus devraient aller dans un système public et dire «Je veux cette chose particulière pour mon enfant». Encore une fois, imaginons qu'un groupe religieux obscur entre et demande : «Je veux que mon enfant et d'autres enfants aient ce type d'enseignement »! Non je ne crois pas qu'ils devraient, car cela appartient à leur communauté religieuse et non au système public. (Église-Unie, MTL., P.)*

*S'ils croient vraiment que c'est important pour leur enfant d'apprendre ces valeurs, alors ils n'ont qu'à les enseigner chez eux ou aller à l'église. (Juif-a, MTL., P.)*

*Je crois que ce n'est pas important et que l'enseignement religieux ne devrait pas être traité avec cette importance parce les gens devraient aller à l'église; c'est à l'Église d'enseigner cela et non à l'école. (Sikh, MTL., P.)*

L'un des leaders juifs constate que sa communauté ne se fait pas d'illusion quant à la place qui lui est faite dans le système scolaire public actuel, tout en faisant remarquer que les écoles privées de confession juive sont une alternative tout à fait appropriée pour les familles voulant absolument un enseignement religieux pour leurs enfants.

*Je vais simplement parler pour les juifs. Comme je l'ai dit tout à l'heure, la plupart des familles juives envoient leurs enfants à l'école privée juive et je crois que les autres ne s'attendent pas vraiment à ce que le système public donne un enseignement juif à leurs enfants. Si l'école exige certains éléments de l'éducation religieuse, je préférerais que ce soit lié à l'enseignement juif ou moral, que de foi catholique ou protestante. Je ne crois pas qu'ils s'attendent à ce que la société leur fournisse un tel enseignement. (Juif-b MTL., P.)*

Un leader évangéliste considère toutefois que chacun devrait avoir le droit d'avoir l'enseignement religieux de sa confession à l'école étant donné que l'école est un bien public.

*Il me semble que si on paie des deniers publics, on devrait pouvoir, comme en Hollande, permettre aux parents d'une certaine confession, dès qu'il y a une masse critique, de créer une école qui reflète leurs valeurs. (Protestant Évangéliste, MTL., H.)*

### ***b) La dérogation aux Chartes des droits***

Le régime actuel d'options entre les enseignements catholique, protestant ou moral exige, nous l'avons déjà souligné, une dérogation aux Chartes des droits. Nous avons voulu connaître l'opinion des leaders sur cette dérogation. La question se formulait comme suit :

Présentement, pour maintenir les enseignements religieux catholique et protestant dans les écoles du Québec, il faut recourir à une dérogation aux Chartes de droits de la personne, puisque cet aménagement, dans le cadre des programmes prévus par la loi, accorde un privilège aux catholiques et aux protestants seulement, ce qui contrevient au principe de ***l'égalité*** de traitement pour les autres traditions religieuses. Que pensez-vous de cette dérogation aux Chartes? Est-ce important de la maintenir? Pourquoi? (Q. 8.3)

La majorité des répondants chrétiens pensent qu'il serait mieux de ne plus maintenir la dérogation aux Chartes. D'abord, la situation religieuse du Québec ne correspond plus à l'époque où cette dérogation a été votée. Le Québec est diversifié au plan religieux et cette dérogation nie ce caractère pluraliste tout en créant une situation de discrimination. Certains croient d'ailleurs

qu'en 2005, l'enseignement religieux dans les écoles sera aboli et qu'on n'aura plus besoin de cette dérogation.

*Nous pensons qu'elle va disparaître. (...) Donc, quant à avoir une place qui n'est pas une place, qui est quelque chose d'artificiel, nous aimerions mieux ne pas y être et développer un système parallèle d'éducation et même, si on veut pousser, avoir des écoles privées confessionnelles selon nos enseignements. (Union Baptiste, MTL., P.)*

Un leader catholique est d'avis que le maintien de cette dérogation aux Chartes soit nécessaire au nom de l'affirmation de l'identité chrétienne au Québec. De plus, il fait valoir qu'en pratique, il est impossible de donner des cours de religion qui répondraient aux demandes de tous les groupes, donc la dérogation permet un aménagement qui soit applicable.

*Je pense qu'il faut maintenir un primat pour ces deux (...) sinon le danger, on a peur d'affirmer notre identité de chrétien. (...) Non, c'est bien de les laisser, pas d'être écrasé par rapport aux autres traditions, les laisser parce que c'est l'histoire du Québec. Et puis, les gens ont la chance de venir au Québec alors qu'ils respectent ce qu'il y a déjà sur place! (...) pour maintenir l'identité du Québec, l'identité profonde du Québec. (Catholique-b, MUN., H.)*

Tous les leaders autres que catholiques et protestants sont du même avis : déroger aux Chartes de droit est un signal négatif qui est envoyé à tous les autres groupes religieux, tout en maintenant une situation de discrimination inacceptable dans une société pluraliste. D'ailleurs, la plupart de ces leaders constatent que cette dérogation est mise en place pour convenir aux besoins de la majorité.

*Il faut annuler cette dérogation. Car, comme les parents catholiques pensent qu'ils ont le droit d'exiger un enseignement catholique à leurs enfants, il faut que les autres parents aient les mêmes droits que les parents catholiques et protestants. En fin de compte, nous payons aussi des taxes. (Orthodoxe, libanais, MTL., P.)*

*Le nouveau système d'enseignement religieux doit maintenir l'égalité de toutes les communautés religieuses. (Musulman, sunnite, MTL., P.)*

*Ce n'est pas bien de maintenir le favoritisme. (Orthodoxe roumain, MTL., P.)*

*Eh bien, la majorité proviennent encore d'un environnement catholique et protestant malgré que cela ne signifie pas que tous ces gens pratiquent. Le plus*



*intéressant pour moi est de voir quel pourcentage des gens qui proviennent d'une tradition catholique choisissent l'enseignement catholique ou moral. Avec les années, ceux qui proviennent d'un environnement catholique délaissent la pratique. Est-ce qu'ils reviennent? Est-ce qu'ils veulent que leurs enfants connaissent les traditions catholiques? Je ne sais pas. La dérogation met deux religions dans une position privilégiée, mais jusqu'à présent, cette pratique est justifiée par la majorité de la population. Cela ne veut pas dire que dans une région particulière où il y a un grand groupe d'immigrants, beaucoup de musulmans ou d'hindous, peut-être dans une telle zone scolaire il peut y avoir l'enseignement d'une autre religion. Comme je l'ai mentionné, il y a une école dans NDG, qui a une section pour l'enseignement juif . (Juif-b, MTL., P.)*

*Je ne suis pas d'accord avec cela, c'est ce que j'étais en train de dire, je ne suis pas d'accord qu'ils n'appliquent cette loi que pour la majorité. Le problème est que de contester cette dérogation en cour demande beaucoup d'argent et malheureusement, les parents qui ne sont pas chrétiens ont d'autres priorités pour employer leur argent que de contester cela auprès du gouvernement alors ils laissent passer cette dérogation. (Sikh, MTL., P.)*

## **5 - L'aménagement de l'enseignement de la religion qui paraît le plus souhaitable**

Après avoir abordé les aspects juridiques de la question, nous avons présenté aux leaders religieux des aménagements possibles de l'enseignement de la religion et de la morale, tout particulièrement dans l'éventualité où la clause dérogatoire ne serait pas renouvelée (question 8.4). Nous n'avons pas obligé les répondants à choisir une seule option, mais à exprimer leur opinion sur chacune des possibilités qui ont été libellées de manière à être conformes à l'article 41, en lien avec les articles 3 et 10 de la Charte concernant l'égalité et la non discrimination.

Nous avons préalablement abordé la question des orientations de l'enseignement religieux (question 3.9). Les commentaires des leaders se rejoignaient dans les réponses aux deux questions, le propos des leaders étant cohérent du début à la fin de l'entrevue. La question 8.4, qui se formulait comme suit :

**8.4 Si la dérogation aux Chartes devait disparaître en 2005, quel serait votre degré d'accord avec les possibilités suivantes d'aménagements :**

<i>Options d'aménagement</i>	<b>Tout à fait d'accord</b>	<b>Moyennement</b>	<b>Pas d'accord</b>
a. Un enseignement confessionnel pour <b>chaque confession</b> religieuse qui le demande (en nombre suffisant), en plus des catholiques et des protestants			
b. Un enseignement commun où on enseigne la morale <b>et</b> la culture religieuse			
c. Un enseignement de culture religieuse			
d. Un enseignement moral			
e. Aucun enseignement religieux			
f. Aucun enseignement moral			

La majorité des répondants choisissent un enseignement commun où on y enseignerait la morale et la culture religieuse : ils sont tout à fait d'accord (12 leaders) ou moyennement d'accord (4 leaders) avec cette option. Seulement quatre leaders ne sont «pas du tout d'accord». Les leaders s'entendent cependant sur le fait qu'un cours d'éthique et de culture religieuse offert à tous les élèves accommoderait la grande majorité des différentes traditions religieuses, tout en s'inscrivant adéquatement dans les objectifs académiques du système scolaire. Cette option permettrait par le fait même une plus grande ouverture à la diversité. Cet enseignement scolaire agirait alors comme un complément de l'enseignement religieux donné par les institutions religieuses et complété par un encadrement familial. Dans le cas où un jeune ne serait pas en contact avec une institution religieuse en particulier, cette option du cours unique demeure logique puisqu'elle ouvre quand même le jeune au phénomène religieux et lui permet ainsi de connaître les valeurs des religions.

*Certainement qu'un enseignement pour tous sur l'éthique et les cultures religieuses serait préférable à rien du tout. Et si c'est bien fait, je crois que cela serait un compromis acceptable pour tout le monde parce qu'il serait très intéressant de voir comment les différents groupes qui font maintenant partie de notre société réagiraient face à cela. (Anglican, MTL., P.)*

*Encore une fois, on doit penser cette question de l'enseignement religieux en termes d'ouverture de la pensée des gens pour les aider à être plus ouverts sur l'Autre, sur les autres cultures, sur les autres traditions. C'est ce que l'on a besoin de faire. (Église-Unie, MTL., P.)*

*Encore une fois, je suis d'accord avec cette proposition de cours car c'est un concept de morale et de religion liés ensemble et cela fait partie du processus éducationnel qui n'est pas simplement lié à une tradition religieuse particulière. C'est une perspective partagée. (Église-Unie, MTL., P.)*

*Je suis en accord avec cela parce que l'on parle d'une introduction à la religion et à l'éthique à un niveau académique et non à un niveau personnel et religieux. D'autres commissions scolaires dans d'autres juridictions se sont occupées de ce problème alors le Québec n'a pas réinventé la roue. (Juif-a, MTL., P.)*

*Eh bien, si ces cours présentent toutes les religions ainsi que les confrontations qui ont été faites à travers l'histoire de l'humanité et que tout le monde est traité de façon égale, alors cela a du sens. (Sikh, MTL., P.)*

*Je crois que l'on devrait seulement enseigner des théories morales ou éthiques. Je crois que l'on devrait enseigner les grandes religions du monde. (Juif-a, MTL., P.)*

Toutefois, trois leaders (deux catholiques et un protestant évangélique) préfèrent que l'élève conserve la possibilité de faire un choix. Ces leaders ont l'impression que l'enseignement d'éthique et de culture religieuse sera celui que le Ministère adoptera en 2005 et ils ont l'impression de ne pas avoir leur mot à dire sur ce choix. Ils sentent que ce cours leur sera imposé. Selon eux, les cours de culture religieuse sont incomplets puisqu'ils ne tiennent pas suffisamment compte de l'expérience personnelle et du cheminement de foi.

*Par défaut, ça va être ça, qu'est-ce que tu veux que je te dise... On est là, c'est évident. C'est cela qu'ils voulaient et c'est là qu'on est. (Protestant Évangéliste, MTL., H.)*

*Moi, je suppose que la loi va être appliquée intégralement et d'après moi, le no 2 [un enseignement unique pour tous d'éthique et de culture religieuse] va dans la ligne de la loi. (Catholique-a, MUN., H.)*

*La religion n'est pas seulement une culture, c'est un engagement de la personne qui éveille en elle ses désirs les plus profonds et qui épanouit la personne très profondément. Donc, (...) je préférerais que ce soit chaque tradition qui, en privilégiant celles du Québec, chaque tradition qui soit réellement transmise, dépendant du temps qu'on peut donner dans les écoles. (Catholique-b, MUN., H.)*

Un autre leader reste sceptique quant à l'efficacité d'un tel enseignement, principalement à cause du détachement culturel qu'un tel enseignement risque de causer, puisque toute connaissance religieuse est liée à un contexte religieux particulier.

*Je crois qu'à un certain niveau, cette option de cours est probablement une bonne idée. Mais je ne crois pas que cela peut être fait à part des autres. Je ne suis pas un théoricien dans le domaine de l'éducation pour pouvoir dire quelle*

*option est meilleure ou mauvaise. Est-ce mieux d'enseigner à des enfants plus jeunes leurs propres traditions et puis ensuite, ils pourraient apprendre la philosophie de la religion ou est-ce que l'on devrait débiter avec la base religieuse comme une approche à la vie et puis travailler à travers différentes manifestations? Je ne crois pas que l'on peut faire cela de façon satisfaisante comme seule chose. Je ne crois pas que c'est réaliste par rapport à l'expérience humaine. Nous avons tous reçu notre expérience religieuse dans une culture et une tradition particulière. (Anglican, MTL., P.)*

La possibilité d'offrir un *enseignement religieux confessionnel de chaque tradition* pour laquelle il y a un nombre suffisant d'élèves suscite aussi de l'intérêt, même si moins de leaders se montrent en accord avec cette option (9 d'entre eux sont d'ailleurs tout à fait en désaccord). Plusieurs leaders de groupes religieux minoritaires qui n'ont jamais eu de «place» dans le système scolaire voient dans cette option la possibilité de transmettre la foi de leur confession en cadre scolaire. Même si précédemment, plusieurs d'entre eux avaient indiqué que la mission de l'école n'était pas d'abord la transmission religieuse, il reste que si les catholiques et les protestants continuent d'avoir droit à un enseignement religieux dans l'école, ils ne voient pas pourquoi eux aussi n'y auraient pas droit, en toute égalité. On constate que le maintien de l'enseignement confessionnel catholique ou protestant créerait des attentes auprès des membres d'autres traditions religieuses. Toutefois, les désaccords s'expriment aussi concernant la faisabilité d'une telle ouverture multiconfessionnelle.

*Je ne suis pas d'accord avec cela, car le danger est de se retrouver avec tous ces groupes qui veulent leur propre cours d'enseignement et cela ne fait qu'étirer encore plus les ressources. Cela devient un droit pour l'un puis un droit pour tous ou est-ce que l'on arrête et on trace la ligne? (Église-Unie, MTL., P.)*

*Les implications pratiques en termes de planification seraient énormes! Absolument énormes... L'une des possibilités de cet aspect est, si les groupes grandissent, que chaque tradition envoie ses propres enseignants dans la grille horaire, et avec le temps qui leur est imparti, ils enseigneront ce qu'ils veulent aux élèves selon leur propre tradition. Mais les anglicans se sont retirés depuis très longtemps et ils refusent toutes les demandes à propos de l'enseignement des Églises dans l'école. (Anglican, MTL., P.)*

La possibilité d'un *enseignement oecuménique* est massivement rejetée. Seul un leader était d'accord avec cette option.

*Je suis fortement contre cette option, car de tels cours seraient confessionnels et je ne crois pas que cela a sa place dans une école non confessionnelle. (Église-Unie, MTL., P.)*

*L'intérêt de l'œcuménisme c'est d'aider les gens à s'entendre entre différentes religions chrétiennes. Qu'on donne des enseignements œcuméniques, ce serait une façon de mêler les jeunes. (Catholique-b, MUN., H.)*

*On peut dialoguer. Ce qui veut dire qu'un enseignement œcuménique où tout le monde va trouver, ça va devenir extrêmement fade. Et nous avons des couleurs qui sont assez exceptionnelles. (Union Baptiste, MTL., P.)*

*Cette option est probablement irréaliste dans le Québec actuel, encore plus dans une ville telle que Montréal. Peut-être ailleurs, à Gaspé, Québec ou à Trois-Rivières où je crois qu'il n'y a même pas de synagogues et une seule mosquée. Alors, l'enseignement œcuménique est peut-être réaliste dans certaines parties du Québec où il est possible de parler de quelques traditions religieuses, mais cela ne serait pas réaliste à Montréal. De plus, si un jeune vit au Lac Saint-Jean, est-ce que cela signifie qu'il ne devrait pas être enseigné sur ce qu'est l'islam ou seulement être au courant de ce qui s'y passe ? (Anglican, MTL., P.)*

*Je ne suis pas d'accord si cet enseignement ne concerne pas les grandes religions du monde. Cependant, si cela veut dire enseigner sans demander aux gens de croire alors je suis d'accord. (Juif-a, MTL., P.)*

*J'ai mis «modéré»... probablement parce que je ne crois pas que c'est le travail de l'école publique d'enseigner le catholicisme ou le protestantisme. (Juif-b, MTL., P.)*

*Encore une fois, la même chose : pourquoi seulement la religion chrétienne devrait être enseignée? (Sikh, MTL., P.)*

Pour la quasi-totalité des répondants, la dimension religieuse est une composante essentielle de l'être humain, et pour cette raison, elle doit faire l'objet d'un enseignement à l'école. Ainsi, ils seraient en désaccord avec le fait qu'il n'y ait *aucun enseignement religieux dans l'école*. Toutefois, si l'enseignement religieux continue d'être mal fait, certains préféreraient qu'il se donne en dehors de l'école. Mais la préférence demeurerait un enseignement religieux donné à l'école.

*Je crois qu'il y a un type d'enseignement religieux très créatif qui peut être donné s'il est fait dans le contexte de l'éthique et de comparaison entre les autres croyances. (Église-Unie, MTL., P.)*

*Oui, comment peut-on être un citoyen du monde si nous ne sommes pas au courant au minimum des autres traditions religieuses, ce qu'elles enseignent et quels sont ses dogmes? (Anglican, MTL., P.)*

*Je pense qu'un athée doit aussi connaître un peu la religion. (Catholique-c, MUN., H.)*

*(...) l'école elle-même ne peut pas apporter un enseignement juste. (Union Baptiste, MTL., P.)*

*Oui, parce qu'il en faudrait, mais enseigné par des gens convaincus. (Protestant Évangéliste, MTL, H.)*

Ainsi, selon la plupart de nos répondants, un *enseignement moral uniquement* serait incomplet. Selon eux, il faut un minimum de connaissances sur les religions.

*Je suppose toujours un minimum de connaissances religieuses. (Catholique-c, MUN., H.)*

*Oui, pour la formation. Une grande majorité de la population qui n'est pas dans le cercle des organisations religieuses, il faut qu'ils aient aussi accès à des valeurs civiques, des valeurs humanitaires, de tolérance, de respect, d'écoute de l'un et l'autre, de valeurs, de respecter de la propriété. (...) Il y a des valeurs communes à toute l'humanité qui sont dans le cœur de l'homme. (Union Baptiste, MTL, P.)*

*Je crois que la connaissance religieuse est très importante dans le monde dans lequel nous vivons et tout le monde doit contribuer à cela, la famille, l'Église, les synagogues, l'école. (Juif-b, MTL., P.)*

Enfin, les leaders sont conscients du défi qui est le leur en ce qui concerne le rôle qu'ils ont à jouer auprès des membres de leur communauté, comme l'illustre bien l'extrait suivant :

*Les religions ont duré très longtemps alors certainement que quelqu'un fait quelque chose de bien. Notre religion est vieille de plus de 3000 ans, le christianisme 2000 ans, alors ils ont dû faire quelque chose de bien. Les questions se posent à nous aujourd'hui : sont-elles aptes à faire face aux défis qui existent aujourd'hui? Sont-elles ouvertes à penser à propos de sujets modernes et de leur faire face? Ceci est le défi du leadership religieux pour toute une génération. (Juif-b, MTL, P.)*

## Conclusion

*Maintien d'un enseignement sur la religion à l'école, mais ouverture à la diversité et non discrimination* : voilà les termes qui peuvent le plus adéquatement résumer les propos que nous avons recueillis auprès des leaders religieux.

Les leaders religieux sont conscients que la mission de l'école est différente de celle de la famille et des communautés religieuses. La plupart considèrent que la transmission d'une foi ou d'une identité religieuse particulière n'a pas sa place à l'école et ils sont très conscients que cela relève des organisations religieuses et des familles. Seuls quelques leaders (un catholique et un protestant évangéliste) pensent le contraire. Pour tous, la compréhension de sa propre religion et de celles des autres est importante, car elle ouvre sur une meilleure intégration de la diversité.

La prise en compte de la diversité est une valeur importante chez tous les leaders et ce, même pour les leaders qui se trouvent en milieu homogène. Il en va de la capacité des enfants à développer des aptitudes de respect pour mieux vivre ensemble de manière harmonieuse. En ce sens, la majorité d'entre eux ont manifesté beaucoup d'intérêt pour la mise en place d'un enseignement unique sur les religions.

Le régime d'options actuel est généralement perçu comme divisant inutilement les enfants et comme une source de discrimination. Si les catholiques et les protestants se montrent en général plus à l'aise avec ce régime, plusieurs sont néanmoins critiques à son endroit et sont conscients des effets négatifs qu'entraînent les blocages juridiques actuels. En ce sens, la dérogation aux Chartes de droits pour permettre l'enseignement de deux seules confessions est largement contestée. Il est important de souligner que plusieurs leaders nous ont souligné avec force que le régime actuel entretient une discrimination réelle entre les groupes religieux en plus de faire en sorte que l'école soit en quelque sorte «silencieuse» sur les phénomènes religieux autres que catholiques et protestants. Si certains leaders craignent qu'un enseignement scolaire qui aborderait leur tradition religieuse ne soit pas suffisamment objectif, ils sont tout de même ouverts à une étude des religions à l'école.

## ANNEXE I - Canevas d'entrevue

À noter qu'il s'agit ici d'un canevas d'entrevue que nous avons voulu le plus proche possible de celui qui a été utilisé auprès des parents, des enseignants et des directeurs d'établissement.

Cependant, dans le déroulement de l'entrevue, l'ordre du questionnaire n'a pas nécessairement été suivi comme tel, puisque l'entrevue se voulait le moins directive possible. On le constate dans l'analyse d'ailleurs, puisque celle-ci n'est pas structurée exactement selon l'ordre ou le type des questions qui apparaissent dans ce canevas d'entrevue.

### Questionnaire leaders religieux

#### 1. Degré de connaissance des changements apportés par la Loi 118.

Une **nouvelle loi** concernant la religion à l'école est entrée en vigueur en juillet 2000.

1.1 Est-ce que vous êtes au courant?

1.2 Si oui, quels sont les éléments de cette loi dont vous avez entendu parler?

#### 2. Déconfessionnalisation

2.0 Savez-vous si les enfants de votre communauté fréquentent surtout les écoles publiques ou une école privée (si privée, quel type d'école privée ?)

Nous allons maintenant parler des écoles *publiques* :

2.1 *Selon vous, la religion chrétienne imprègne-t-elle encore le projet éducatif ou le climat global de l'école publique que fréquentent les enfants de votre communauté?*

**Si oui...**

2.1.1 *Comment la religion chrétienne marque-t-elle le climat ou le projet éducatif de l'école publique que fréquentent les enfants de votre communauté?*

2.1.2 *Cela a-t-il des effets sur les relations entre les personnes et surtout les enfants dans l'école publique que fréquentent les enfants de votre communauté?*

2.1.3 *La situation était-elle différente lorsque l'école publique était encore confessionnelle?*

#### 3. L'enseignement religieux et l'enseignement moral

3.1 *Les enfants des membres de votre groupe religieux s'inscrivent-ils plutôt en enseignement religieux catholique, protestant ou en enseignement moral?*

3.2 *Quel est, selon vous, le principal motif de leur choix?*

3.3 *Que savez-vous du contenu de cet enseignement?*



3.4 *Que pensez-vous de la qualité de cet enseignement?*

3.5 *Croyez-vous que cet enseignement favorise une bonne compréhension des enfants entre eux et de leurs différences?*

3.6 *Comment percevez-vous le fait que l'école ne soit plus confessionnelle et qu'elle offre toujours un choix pour un enseignement religieux confessionnel?*

3.7 *L'enseignement religieux et moral à l'école peut poursuivre plusieurs objectifs. Quelle importance accordez-vous aux objectifs suivants : (très important, moyen, peu)?*

<i>Objectifs :</i>	<b>Très important</b>	<b>Moyennement</b>	<b>Peu important</b>
a. connaître les traditions religieuses qui ont marqué l'histoire du Québec			
b. approfondir la compréhension de sa propre tradition religieuse			
c. connaître les grandes religions du monde			
d. aider les enfants à aborder les questions du sens à la vie			
e. former le jugement moral			
f. aborder les grands problèmes éthiques de notre époque			

3.8 *Pour quelles raisons accordez-vous ce degré d'importance à chacun de ces objectifs?*

3.9 *Compte tenu de l'importance que vous accordez à ces objectifs, quel est votre degré d'accord avec les options possibles parmi les suivantes?*

<i>Options d'aménagement</i>	<b>Tout à fait d'accord</b>	<b>Moyennement</b>	<b>Pas d'accord</b>
a. L'option actuelle entre un enseignement catholique, protestant ou moral			
b. Un enseignement unique pour tous d'éthique et de culture religieuse ( <i>donnant des connaissances générales sur les traditions religieuses qui ont marqué l'histoire du Québec, et sur les grandes religions de même qu'une formation morale</i> )			
c. Un enseignement religieux oecuménique portant seulement sur les traditions chrétiennes			
d. Aucun enseignement religieux			
e. Un enseignement moral uniquement			

3.10 *Pour quelles raisons accordez-vous ce degré d'accord à ces possibilités?*

#### 4. La gestion des trois options en enseignement religieux et moral confessionnel et la mise en place du programme d'éthique et de culture religieuse au secondaire

4.1 Est-ce que le choix annuel entre l'enseignement religieux catholique et protestant et l'enseignement moral est respecté dans les écoles fréquentées par les membres de votre communauté?

Si non...

4.1.1 Qu'est-ce qui a fait problème? Qu'est-ce qui a été fait pour résoudre le problème?

##### **Pour les leaders religieux des groupes minoritaires (autres que catholiques ou protestants)**

- 4.2 Savez-vous si on parle de votre tradition religieuse dans l'enseignement à l'école? Qu'est-ce que vous en pensez?
- 4.3 Serait-il souhaitable qu'on en parle plus, moins, au pas du tout? Si vous pensez que l'école devrait offrir aux enfants une connaissance de votre religion, quelle serait la manière la plus souhaitable d'en parler?
- 4.4 Comment les membres de votre communauté perçoivent-ils le fait que seuls les enseignements catholiques et les protestants soient offerts à l'école?

#### 5 – Le rôle de l'école par rapport aux valeurs (morales, sociales et religieuses)

##### **Importance relative de l'éducation aux valeurs religieuses à l'école**

5.1 Selon vous, l'école a-t-elle un rôle très important, assez important, peu ou pas du tout important à jouer dans l'éducation des enfants par rapport :

<i>Valeurs</i>	<b>Très important</b>	<b>Moyennement</b>	<b>Peu important</b>
a. aux valeurs sociales ( <i>de la vie en société</i> )			
b. aux valeurs morales ( <i>ce qui guide le comportement et permet de distinguer le bien du mal</i> )			
c. aux valeurs religieuses ( <i>reliées à une religion</i> )			
d. aux valeurs spirituelles ( <i>sens à la vie, non nécessairement reliées à une religion en particulier</i> )			

5.2 Pour quelles raisons accordez-vous ce degré d'importance?

#### 6- Mission éducative spécifique de l'école relativement à la famille et aux organisations religieuses

6.1 Concernant la religion, quel doit être, selon vous, le rôle spécifique de :

- a) L'école? b) La famille? c) Des Églises et des organisations religieuses?

6.2 *Que pensez-vous de la façon dont chacune de ces instances remplit son rôle actuellement?*

a) L'école? b) La famille? c) Des Églises et des organisations religieuses?

### **7- Adéquation entre le régime d'option actuel (entre enseignement religieux catholique, protestant et enseignement moral) et la perception de la mission éducative de l'école au regard de l'intégration de la diversité culturelle et religieuse**

La société québécoise est de plus en plus diversifiée. Même au sein de la majorité catholique, il y a différentes façons de vivre sa religion.

7.1 *Est-ce que la connaissance des croyances et des valeurs des autres religions devrait avoir : plus de place, moins de place ou la même place qu'elle occupe présentement dans les programmes scolaires?*

7.2 *Croyez-vous que l'école doit accorder plus d'importance, autant ou moins d'importance à l'ouverture à la diversité religieuse? Pourquoi?*

7.3 *Croyez-vous que l'école doit accorder plus d'importance, autant ou moins d'importance à l'affirmation de l'identité chrétienne de la société québécoise? Pourquoi?*

7.4 *Pensez-vous que le fait que les enfants soient séparés en 3 groupes selon le choix entre enseignement religieux catholique, protestant et enseignement moral est un avantage ou un inconvénient : pour les enfants? pour l'école? pour le «vivre-ensemble» plus général des enfants? Pourquoi?*

## **8 – La question juridique**

### **Le droit des parents à une éducation «conforme à leurs convictions...» et le recours à la clause dérogatoire**

Dans la Charte des droits et libertés de la personne du Québec, l'article 41 stipule que :

*«Les parents ou les personnes qui en tiennent lieu ont le droit d'exiger que, dans les établissements d'enseignement publics, leurs enfants reçoivent un enseignement religieux ou moral conforme à leurs convictions, dans le cadre des programmes prévus par la loi».*

8.1 *Que pensez-vous de cet article de la Charte ?*

8.2 *Croyez-vous qu'il est très important, assez important ou pas important que les parents puissent continuer d'exiger un enseignement religieux ou moral selon leurs convictions?*

Présentement, pour maintenir les enseignements religieux catholique et protestant dans les écoles du Québec, il faut recourir à une dérogation aux Chartes de droits de la personne, puisque cet aménagement, dans le cadre des programmes prévus par la loi, accorde un privilège aux catholiques et aux protestants seulement, ce qui contrevient au principe de **l'égalité** de traitement pour les autres traditions religieuses.

8.3 *Que pensez-vous de cette dérogation aux Chartes? Est-ce important de la maintenir? Pourquoi?*

Vous avez indiqué, il y a quelques minutes, votre préférence pour différents types d'enseignement, je me permets de vous poser la question autrement cette fois :

*8.4 Si la dérogation aux Chartes devait disparaître en 2005, quel serait votre degré d'accord avec les possibilités suivantes d'aménagements :*

<i>Options d'aménagement</i>	<b>Tout à fait d'accord</b>	<b>Moyennement</b>	<b>Pas d'accord</b>
a. Un enseignement confessionnel pour <b>chaque confession</b> religieuse qui le demande (en nombre suffisant), en plus des catholiques et des protestants			
b. Un enseignement commun où on enseigne la morale <b>et</b> la culture religieuse			
c. Un enseignement de culture religieuse			
d. Un enseignement moral			
e. Aucun enseignement religieux			
f. Aucun enseignement moral			

*8.5 Pour quelles raisons accordez-vous ce degré d'accord à ces possibilités?*

*Quel est le principal avantage de votre choix pour l'éducation scolaire des enfants?*

## 9 Conclusion

*Y a-t-il d'autres éléments dont nous n'avons pas discuté et que vous trouvez importants par rapport à la question de l'enseignement moral et religieux dans l'école?*

## 10. Données sociographiques

**Nom du groupe religieux :** \_\_\_\_\_

Sexe	F	M		
Tranche d'âge	20-30	30-40	40-50	50-60 +
Nombre de membres (approximatif) du groupe dont vous êtes responsable?				
Fonction exercée				Depuis combien d'années?

En quoi consiste votre fonction?				
Vous considérez-vous surtout comme un leader religieux ou un leader communautaire ou les deux?				
Depuis quand votre communauté existe-t-elle au Québec?				
Votre communauté a-t-elle des liens avec des groupes ou des familles spirituelles proches de la vôtre au Québec?			Si oui, lesquels?	
Langue maternelle				
Pays d'origine		Si non Canada	Au Canada depuis?	

## ANNEXE II - Documents présentés aux participants

Montréal, le 15 avril 2003

Bonjour Madame, Monsieur

Nous sommes deux chercheurs rattachés à Immigration et Métropoles, un regroupement de chercheurs provenant de plusieurs universités, dont les travaux portent sur différentes facettes de la problématique de l'éducation et de l'intégration des immigrants à la société québécoise. Notre équipe s'intéresse à la question de la place de la religion à l'école dans la société québécoise. Le but de la présente recherche est de recueillir les perceptions des directeurs d'établissement, des enseignants, des parents et des responsables religieux sur la situation de l'enseignement religieux à l'école, suite à la déconfessionnalisation des écoles et du système scolaire. Votre opinion est très importante car nous croyons que les résultats de cette recherche peuvent contribuer à éclairer le ministère de l'Éducation à ce sujet dans le cadre de la réforme en cours.

Nous sollicitons votre collaboration pour répondre, par mode d'entrevue, à un questionnaire qui a été élaboré avec soin et qui vous permettra de formuler votre point de vue sur les différents aspects de cette question. Bien que l'entrevue prendra à peine 30 minutes de votre temps, notre assistant/e prendra tout le temps qu'il faut pour vous permettre de formuler votre opinion.

Nous prendrons, bien entendu, toutes les précautions nécessaires pour assurer l'anonymat des participants à cette recherche. Si vous êtes intéressé/e à obtenir le rapport qui sera disponible en avril 2004, vous n'avez qu'à fournir vos coordonnées postales à notre assistant/e à la fin de l'entrevue.

Merci à l'avance de votre précieuse collaboration.

Micheline Milot  
Département de sociologie  
Université du Québec à Montréal

Fernand Ouellet  
Faculté de théologie, d'éthique et de philosophie  
Université de Sherbrooke

## **Objectif de la recherche**

Nous visons à établir un tableau des mesures pratiques mises en place pour mettre en œuvre les dispositions de la Loi 118, de même que de l'accueil et des perceptions des changements provoqués par cette loi en ce qui concerne les enseignements moral et religieux, et ce, par les différents acteurs impliqués dans l'école ou intéressés par la question de la religion à l'école publique.

- 1) les directeurs d'établissement
- 2) les enseignants
- 3) les parents
- 4) les leaders religieux des principales communautés

## **Voici les thèmes abordés en entrevues**

### 1 – Perception des changements apportés par la Loi 118

- la déconfectionnalisation des écoles
- l'enseignement religieux

### 2 – L'enseignement moral et religieux

- gestion de la diversité des demandes des parents et des élèves en ce qui concerne le choix légal entre enseignements moral et religieux.
- perception des différents acteurs sur cet aménagement, son impact, ses effets sociaux, notamment sur les groupes d'élèves dans l'école.

### 3 – Le rôle de l'école par rapport aux valeurs (morales, sociales et religieuses)

- mission éducative spécifique de l'école relativement à la famille, aux organisations religieuses.
- Adéquation entre le régime d'option actuel (entre enseignement religieux catholique, protestant et enseignement moral) et la perception de la mission éducative de l'école et au regard de l'intégration de la diversité culturelle.

### 4 – Le type d'enseignement religieux ou moral souhaitable dans l'école.

### 5 – La question juridique : perception et évaluation des répondants relativement au :

- droit des parents à une éducation «conforme à leurs convictions»
- recours à la clause dérogatoire